

LEÇON 1 :

Gouvernance et démocratie

OBJECTIF

Les élèves apprendront qu'il existe différents types de gouvernements à travers le monde, ce qui leur permettra de mieux saisir les principes de la démocratie.

MOTS CLÉS

gouvernement, anarchie, dictature, oligarchie, démocratie, monarchie constitutionnelle, démocratie représentative, principe démocratique

QUESTIONS À POSER PENDANT LA LEÇON

- Quel est le rôle du gouvernement?
- Quels types de gouvernements retrouve-t-on ailleurs dans le monde?
- En quoi les autres formes de gouvernement se comparent-elles à la démocratie?
- Quels sont les principes de base de la démocratie?
- Pourquoi la démocratie est-elle importante?

OUTILS ADDITIONNELS

- Présentation PowerPoint 1 : Gouvernance et démocratie
- Vidéo 1 : Gouvernement et démocratie
- Document 1.1 : Les principes de la démocratie
- Fiche 1.2 : Quels sont les principes de la démocratie?
- Fiche 1.3 : Qui doit décider?

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

Amorce : 10 min

Les règles guident nos comportements et nos actions et définissent ce que les citoyens peuvent faire ou ne pas faire dans différentes situations. Discutez ouvertement des règles à la maison ou à l'école avec vos élèves.

Questions possibles :

- Quelles sont les règles ou les lois qui vous concernent?
- Votre famille établit-elle des règles? Quelles sont les règles à l'école?
- Ces règles sont-elles écrites?
- Qui met ces règles en application?
- Ces règles sont-elles faciles à changer?
- Qu'advierait-il si les règles étaient faciles à changer?
- Que serait la vie sans règles?
- Pourquoi avons-nous besoin de règles (et de lois)?

Directive : 5 à 15 min

Il existe différents types de gouvernements dans le monde qui établissent des règles et prennent des décisions pour leurs peuples de différentes façons. Les gouvernements se caractérisent par le nombre de personnes qui ont accès au pouvoir et par les types de droits et de libertés consentis aux citoyens.

Note à l'enseignant : Présentez la vidéo 1 ou la présentation PowerPoint 1 pour donner des exemples des différents types de gouvernements.

a) Une dictature est un type de gouvernement où une seule personne ou un groupe possède tous les pouvoirs sur le plan politique. Une dictature s'installe généralement dans un pays à la suite d'un renversement militaire. Le pouvoir est maintenu par un parti unique, sans l'appui de la population et sans opposition politique. Les dictatures restreignent généralement les droits individuels. Elles reposent sur une forte présence militaire et les médias ne sont pas indépendants.

b) Une oligarchie est un type de gouvernement où le pouvoir politique est détenu par un petit groupe de personnes, généralement les riches. Les oligarques exercent le pouvoir essentiellement pour servir leurs propres intérêts. Une oligarchie peut également être une dictature.

c) Une démocratie est un régime gouvernemental où une majorité de citoyens peut participer aux décisions politiques. La forme de démocratie la plus courante est la démocratie représentative, où les citoyens élisent des politiciens qui les représentent lors des assemblées et qui prennent des décisions en leur nom. Les citoyens peuvent également se présenter comme candidats ou comme représentants. Dans les pays démocratiques, les gens ont des droits et libertés protégés, comme la liberté de parole et de religion, la liberté d'association et le droit de participer à des élections libres et équitables.

Discussion : 5 à 10 min

Quels sont les avantages et les inconvénients de chaque type de gouvernement? Réfléchissez à ce qui suit :

- Le processus de prise des décisions et les lois (temps, coûts et efficacité).
- L'équité du processus décisionnel.
- La capacité pour les citoyens de vivre librement dans ces sociétés.
- Les sentiments qu'éprouvent les citoyens à l'égard de leur gouvernement.

Activité : 35 à 45 min

1. Présentez le document 1.1 et expliquez qu'il existe plusieurs principes directeurs à la base de la démocratie.

2. Divisez les élèves en plusieurs groupes et assignez à chaque groupe un ou deux principes de la démocratie. Donnez-leur 10 à 20 minutes pour se familiariser avec leurs principes et créer une brève présentation pour exposer leurs principes au reste de la classe. Ils peuvent composer un sketch, préparer une affiche, créer un symbole ou un graphique ou donner des exemples qui illustrent leurs principes. Mettez un tableau-papier à la disposition des élèves pour présenter tout matériel écrit ou visuel.

3. Donnez aux groupes quelques minutes pour présenter leur travail. Pendant les présentations, demandez aux élèves de prendre des notes sur la fiche 1.2.

Résumé : 5 à 10 min

Faites une courte récapitulation des notions de gouvernance et de démocratie. Sinon, demandez aux élèves d'écrire quelques réflexions dans leur cahier électoral (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Que signifie la démocratie pour vous?
- La démocratie est-elle la meilleure forme de gouvernement?
- Y a-t-il des pays qui donnent l'apparence d'adopter un système démocratique? À qui incombe la responsabilité de s'assurer que les gouvernements agissent de façon responsable?
- Pourquoi une saine démocratie dépend-elle autant de la participation des citoyens?

POUR APPROFONDIR LA QUESTION

A. Divisez la classe en groupes et formulez une décision

hypothétique à prendre, ou demandez aux élèves d'en formuler une (p. ex. disposition des bureaux, thème de la danse de l'école, activité de bienfaisance, excursion, choix de film). Assignez à chaque groupe un modèle décisionnel particulier afin de guider le processus (p. ex. autocratique, oligarchique, démocratique). Une fois l'activité terminée, discutez-en : comment les décisions ont-elles été prises et dans quelle mesure le processus décisionnel s'est-il révélé efficace? Qui a influencé la décision? Est-ce que tout le monde est satisfait de la décision? Quels types de comportements ont aidé ou freiné le groupe? Quels sentiments les membres du groupe ont-ils éprouvés? Quels sont les pour et les contre de chaque processus décisionnel?

B. Pour mieux comprendre les avantages et les inconvénients de chaque modèle décisionnel dans des scénarios différents, remettez aux élèves la fiche 1.3. Discutez des réponses et des choix en classe, dans la mesure du possible.

C. Inspirez-vous des articles et des reportages dans les médias pour discuter des difficultés de participer à la vie démocratique, partout dans le monde (p. ex. violence autour des bureaux de scrutin, longues files d'attente au bureau du scrutin). En groupe de deux ou plus, demandez aux élèves de choisir un extrait, de l'expliquer et de le présenter à la classe. Questions à poser : Que signifient ces combats? En quoi ces situations sont-elles différentes du contexte électoral canadien?

D. Divisez la classe en groupes et donnez à chaque groupe un pays différent, choisissant des exemples de différents continents et régions. Demandez aux élèves de faire une recherche pour déterminer le système de gouvernement utilisé dans leur pays et de présenter les résultats à la classe.

E. En classe ou en groupes, demandez aux élèves de discuter des principes de la démocratie et d'évaluer l'état de santé actuel de notre démocratie. Défendez vos réponses en donnant des exemples de l'efficacité (ou non) de ces principes (p. ex. participation des citoyens aux élections, système multipartite, abus de pouvoir). Attribuez une note au Canada (A, B, C, D, E ou F) pour son application des principes de la démocratie.

INFORMATION DE BASE POUR LES ENSEIGNANTS

Qu'est-ce que le gouvernement?

Un gouvernement est composé du peuple et des institutions créées pour régir ou diriger un pays, un État, une province ou une communauté. Le rôle du gouvernement est de prendre des décisions et de créer et d'instaurer des lois pour le bien des citoyens dont il est responsable. Le but d'un gouvernement est de protéger ses citoyens et de leur fournir des services.

Quels sont les différents types de gouvernements?
Une dictature est un type de gouvernement où une

seule personne ou un groupe possède tous les pouvoirs sur le plan politique. Dans ce type de gouvernement, le dictateur ou le groupe exerce le pouvoir par le contrôle des mouvements populaires, d'un parti politique ou de l'armée. Une dictature s'installe généralement dans un pays à la suite d'un renversement militaire (ou d'un coup d'État). Le pouvoir est maintenu par un parti unique, sans l'appui de la population et sans opposition politique. Les dictatures restreignent généralement les droits individuels et politiques. Elles reposent sur une forte présence militaire et les médias ne sont pas indépendants.

Le terme autoritarisme est parfois employé pour désigner une dictature. Les gouvernements autoritaires exercent un contrôle sur la population, sans se préoccuper de ses préférences ou de l'opinion publique. De la même façon, une autocratie est un type de gouvernement où le pouvoir politique est concentré entre les mains d'une seule personne, sans restriction. Une autocratie peut être une dictature ou une monarchie absolue.

L'oligarchie est un régime gouvernemental dans lequel le pouvoir appartient à un petit nombre de personnes, généralement les plus riches. Les oligarques exercent le pouvoir essentiellement pour servir leurs propres intérêts. Une oligarchie peut également être une dictature.

Une démocratie est un régime gouvernemental où une majorité de citoyens peut participer aux décisions politiques. Le mot « démocratie » découle de deux mots du grec ancien : *demos* (« le peuple ») et *kratos* (« force » ou « pouvoir »). De nombreux régimes politiques différents se qualifient de démocraties. La forme de démocratie la plus courante est la démocratie représentative, où les citoyens élisent des politiciens qui les représentent lors des assemblées et qui prennent des décisions en leur nom. Les citoyens peuvent également se présenter comme candidats ou comme représentants. Dans les pays démocratiques, les gens ont des droits et libertés protégés, comme la liberté de parole et de religion, la liberté d'association et le droit de participer à des élections libres et équitables.

Quel est le type de gouvernement en place au Canada?

Le Canada est une démocratie parlementaire, un type de démocratie représentative. Le Canada est également une monarchie constitutionnelle, puisque la Reine est le chef de l'État (un rôle cependant symbolique).

Chaque action du gouvernement est entreprise au nom de la Reine, mais le pouvoir qui sous-tend chacune de ces actions repose sur le peuple canadien, par le truchement de la Constitution. La plupart des pouvoirs et des responsabilités de la Reine sont exercés par son représentant, le gouverneur général,

sauf lorsque la Reine se trouve au Canada.

Les pouvoirs du monarque au Canada sont limités par la Constitution et la capacité d'adopter des lois appartient aux membres élus du Parlement. Dans une monarchie constitutionnelle, les fonctions cérémoniales et officielles du chef de l'État sont séparées de la politique partisane.

Qu'est-ce qu'un principe? Quels sont les principes de la démocratie?

Un principe est une croyance ou une règle fondamentale. Il existe plusieurs principes qui servent de fondement à la démocratie. La plupart des pays démocratiques mettent en valeur tous ces principes ou quelques-uns, y compris l'égalité et les droits de la personne, la liberté économique, une charte des droits, la règle de droit, le contrôle de l'abus de pouvoir, des élections justes et équitables, un système multipartite, la participation des citoyens, l'imputabilité et la transparence, un appareil judiciaire indépendant, la tolérance politique et l'acceptation des résultats des élections.

RESSOURCES EXTERNES

- Notre pays, notre Parlement, La Bibliothèque du Parlement — www.parl.gc.ca
- Les Libyens aux urnes malgré l'insécurité, La Presse (23 juin 2014) — www.lapresse.ca
- Présidentielle ukrainienne: l'élection de la peur, La Presse (20 mai 2014) — www.lapresse.ca
- Les Irakiens aux urnes malgré les violences, La Presse (30 avril 2014) — www.lapresse.ca
- Zimbabwe: forte participation malgré les soupçons de fraude, La Presse (31 juillet 2013) — www.lapresse.ca
- Polémique et plaintes en Floride autour du vote anticipé, La Presse (5 novembre 2012) — www.lapresse.ca

LEÇON 2 :

Droits démocratiques et responsabilités

OBJECTIF

Les élèves apprendront à mieux connaître les droits fondamentaux et les responsabilités dont s'assortit le régime démocratique.

MOTS CLÉS

démocratie
représentative,
droit,
responsabilité,
élections,
participation
électorale,
suffrage universel

QUESTIONS À POSER PENDANT LA LEÇON

- Quels sont les droits et quelles sont les libertés qui nous sont consentis au Canada?
- De quelles responsabilités s'accompagnent ces droits?
- Qu'est-ce que le suffrage universel?
- Pourquoi est-il important d'exercer son droit de vote?
- Que signifie être citoyen au sein d'une démocratie?

OUTILS ADDITIONNELS

- Présentation PowerPoint 2 : Droits et responsabilités en démocratie
- Vidéo 1 : Gouvernement et démocratie
- Vidéo 2: Le droit de vote
- Document 2.1 : Points saillants de la *Charte canadienne des droits et libertés*
- Document 2.2 : Histoire du droit de vote au Canada
- Fiche 2.3 : Le droit de vote
- Document 2.4 : Taux de participation aux élections par groupe d'âge

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

Amorce : 10 min

Le Canada est une démocratie représentative où des politiciens sont choisis par les citoyens par l'entremise d'une élection pour gouverner leur pays, leur province ou territoire, ou encore leur ville.

La participation des citoyens est une composante essentielle d'une saine démocratie. Cependant, depuis quelque temps, de moins en moins de gens se prévalent de leur droit de vote. On observe au Canada un déclin constant du taux de participation depuis les deux dernières décennies, à tous les niveaux – fédéral, provincial/territorial et municipal/local. Au cours de l'élection fédérale de 2011, seulement 61 % des électeurs admissibles ont exprimé leur suffrage.

Utilisez la présentation PowerPoint 2 pour passer en revue les tendances du vote au Canada et discutez-en en classe. Demandez aux élèves de s'interroger sur ce qui suit : Sur quoi repose la santé de la démocratie? La démocratie au Canada est-elle en santé? Pourquoi pensez-vous que moins de gens votent?

Directives : 15 à 20 min

1. Tous les citoyens qui vivent en démocratie ont des libertés et des droits garantis. Un droit est un concept juridique qui représente ce qui est dû à une personne. Pour obtenir des droits, il faut généralement les réclamer (par la voie des tribunaux, et même parfois par la violence); et ils ne sont pas toujours librement consentis.

2. Au Canada, nos droits sont protégés par la *Charte canadienne des droits et libertés*. La Charte contient sept articles qui définissent nos droits en tant que Canadiens : les libertés fondamentales, les droits démocratiques, la liberté de circulation, les garanties juridiques, le droit à l'égalité, les droits relatifs aux langues officielles et les droits à l'instruction dans la langue de la minorité. Le droit de chaque citoyen canadien, âgé de plus de 18 ans, de voter lors des élections constitue un des droits fondamentaux définis dans la Charte (Document 2.1). Les élections sont le processus par lequel nous choisissons nos représentants élus et notre gouvernement.

3. Le droit de vote n'a pas toujours été universel au Canada. Plusieurs groupes ont été privés de ce droit par le passé, notamment les femmes et divers groupes ethniques et religieux. Consultez le document 2.2 et d'autres suggestions de la section *Ressources externes* de cette leçon.

4. Les droits s'accompagnent de responsabilités. Une responsabilité est un devoir ou une obligation. C'est quelque chose que vous devriez faire afin de respecter certains droits.

Note à l'enseignant : Distribuez la fiche 2.3 (à faire à la maison).

Discussion : 5 à 10 min

Qu'est-ce qu'une responsabilité? De quelles responsabilités s'accompagnent vos droits et libertés? Dressez une liste des droits et des responsabilités correspondantes au tableau. En voici quelques exemples :

Droit	Responsabilité
Le droit de voter	La responsabilité d'exprimer son suffrage et de prendre une décision éclairée.
Le droit pour toute personne de ne pas faire l'objet de discrimination	Faire preuve de tolérance et de respect sur divers plans : diversité des origines, sexe, groupe ethnique, race ou religion.
Liberté d'expression	La responsabilité de ne pas dénigrer autrui et de ne pas répandre de propagande haineuse.

Activité : 20 à 30 min

- À l'aide du document 2.4, étudiez les taux de participation par groupe d'âge lors des élections fédérales et lancez une discussion en classe.
 - Quel est le groupe affichant le taux de participation le plus élevé? Quel est le groupe affichant le taux le plus faible?
 - Discutez des répercussions du taux de participation parmi les différents groupes d'âge. En quoi influence-t-il les résultats d'une élection? À quel groupe d'âge les politiciens voudraient-ils adresser le plus?
 - Réfléchissez aux motifs possibles de ces différences. Que disent-ils au sujet des différents groupes d'âge? Que disent-ils au sujet du processus électoral?
- Regardez « Rick's Rant » – 29 mars 2011 (*The Rick Mercer Report*) en classe pour un aperçu humoristique, mais éclairé sur le vote au Canada et la participation des jeunes.

3. Demandez aux élèves d'imaginer qu'ils sont des conseillers en marketing engagés par Élections Canada pour inciter les jeunes à participer à l'élection fédérale de 2015. En petits groupes ou seuls, les élèves doivent concevoir une campagne de publicité qui favorisera la participation des jeunes aux élections en intégrant les médias sociaux, ainsi que des éléments numériques, imprimés ou audiovisuels. Affichez leurs œuvres dans l'école ou diffusez les vidéos durant les jours précédant le Vote étudiant. Soumettez leurs productions à CIVIX par courriel ou partagez-les sur Twitter, YouTube ou Facebook.

Résumé : 5 min

Faites une courte récapitulation sur le droit et la responsabilité de voter. Sinon, demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Le déclin du taux de participation est-il un manque de respect pour ceux qui ont dû lutter pour obtenir ce droit? Pourquoi?
- Le fait de ne pas voter peut-il être un choix légitime? Quelles sont certaines des raisons invoquées pour ne pas voter?
- Le vote devrait-il être obligatoire? Pourquoi?
- Voterez-vous lorsque vous y serez admissible? Pourquoi?

POUR APPROFONDIR LA QUESTION

A. En groupes ou individuellement, les élèves devront promouvoir divers aspects de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Ils peuvent créer un discours, une bande dessinée, une performance théâtrale, une composition, un article de journal, une affiche ou une présentation multimédia.

B. Divisez la classe en cinq groupes et donnez à chacun une section du document 2.2. Demandez à des élèves de créer une performance théâtrale ou une présentation multimédia pour expliquer au reste de la classe l'histoire du suffrage universel et de l'accès au droit de vote pour différents groupes. Vous pouvez vous inspirer du document Histoire du vote (www.elections.ca).

C. À l'aide du document 2.2 et de recherches additionnelles, demandez aux élèves de concevoir une échelle chronologique des événements entourant l'histoire du droit de vote au Canada et de décrire les contributions de diverses personnes ou de divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux.

D. En Australie, un pays doté d'un régime gouvernemental similaire à celui du Canada, la Commission électorale australienne oblige les électeurs qui ne votent pas à donner une raison valide pour justifier cette décision, ou à payer une amende de 20 \$. Avec l'ensemble des élèves ou en petits

groupes, demandez aux élèves d'évaluer les avantages et désavantages d'un tel système. Posez les questions suivantes :

- Est-ce qu'un tel règlement vous inciterait davantage (ou non) à voter?
- Si le Canada devait adopter un tel système, croyez-vous que cela augmenterait ou diminuerait la valeur que les Canadiens accordent au vote?

INFORMATION DE BASE POUR LES ENSEIGNANTS

Qu'est-ce qu'une démocratie représentative?

Les Canadiens élisent des représentants qui parlent en leur nom et qui adoptent des lois. Une élection vise à choisir les politiciens qui dirigeront le gouvernement parmi un groupe de candidats.

Quels sont nos droits et quelles sont nos responsabilités au sein d'une démocratie?

Un droit est une liberté qui est protégée. Les droits et les libertés des citoyens sont essentiels sous un régime démocratique.

Au Canada, les droits et les libertés des citoyens sont protégés par la *Charte canadienne des droits et libertés*. La Charte contient sept sections qui définissent les droits des Canadiens : les libertés fondamentales, les droits démocratiques, la liberté de circulation, les garanties juridiques, les droits à l'égalité, les droits relatifs aux langues officielles du Canada et les droits à l'instruction dans la langue de la minorité.

Les droits démocratiques comprennent le droit pour chaque citoyen canadien âgé de plus de 18 ans de voter lors d'une élection et d'être un candidat, ainsi que l'exigence pour les gouvernements de tenir des élections au moins tous les cinq ans et pour les élus de se réunir au moins tous les ans.

Ces droits s'accompagnent de responsabilités. Une responsabilité est un devoir ou une obligation. C'est quelque chose que vous devriez faire afin respecter certains droits ou règlements.

Le droit de voter s'accompagne de la responsabilité de poser ce geste de façon éclairée et de manière déterminée.

Qu'est-ce que le suffrage universel?

Le suffrage universel est l'octroi du droit de voter à tous les citoyens adultes, reposant sur le retrait des restrictions imposées notamment aux femmes, aux divers groupes ethniques et religieux et aux personnes qui ne possèdent aucune propriété.

RESSOURCES EXTERNES

- Le vote au Canada, droit ou privilège?, Archives de Radio-Canada — www.archives.radio-canada.ca
- Le droit de vote des femmes, Documentaire Moments marquants — www.cpac.ca/fr
- Le système électoral du Canada, Élections Canada — www.elections.ca
- L'évolution du droit de vote fédéral, Élections Canada — www.elections.ca
- L'histoire du vote au Canada, Élections Canada — www.elections.ca
- « Notre vote, c'est un pouvoir » (Le Directeur général des élections du Québec) — www.youtube.com

LEÇON 3 :

Gouvernements du Canada

OBJECTIF

Les élèves se familiariseront avec les rôles et les responsabilités des trois ordres de gouvernement du Canada et comprendront l'importance des politiques gouvernementales et des services publics dans leur vie.

MOTS CLÉS

fédéral, provincial, territorial, municipal, local, député, assemblée législative, Parlement, Chambre des communes, premier ministre, subsidiarité, compétence partagée

QUESTIONS À POSER PENDANT LA LEÇON

- Quelle est l'influence du gouvernement sur votre vie?
- Comment le gouvernement est-il structuré au Canada?
- Quels sont les rôles et quelles sont les responsabilités des trois ordres de gouvernement?
- Comment les responsabilités sont-elles réparties entre les ordres de gouvernement?

OUTILS ADDITIONNELS

- Présentation PowerPoint 3 : Gouvernements du Canada
- Vidéo 3 : Les ordres de gouvernement
- Fiche 3.1 : Les gouvernements du Canada
- Document 3.2 : Responsabilités du gouvernement
- Fiche 3.3 : Étude sur le gouvernement
- Fiche 3.4 : Gouvernement tous azimuts
- Questionnaire sur la politique *Jeopardy!* (offert en ligne)

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

Amorce : 15 à 20 min

1. Conversation d'amorce : Quelle est l'incidence du gouvernement sur votre vie? Dressez une liste que tous les élèves pourront voir : au tableau, sur un acétate ou sur le SmartBoard.

2. Ensuite, demandez aux élèves de nommer toutes les activités qu'ils exécutent au cours d'une journée ou d'une semaine. Essayez de préciser les éléments de cette liste de façon à ce que les activités puissent être facilement reliées à des politiques ou des services gouvernementaux (p. ex. préparer le déjeuner, écouter de la musique, prendre les transports en commun, aller à l'école, conduire une voiture, magasiner, se rendre au planchodrome, faire les courses, sortir les poubelles).

3. Demandez aux élèves de réfléchir à la façon dont le gouvernement influe sur les activités suivantes, que ce soit par un financement ou par une loi.

Par exemple :

- Aliments – agriculture, consommation d'électricité
- Musique – contenu radiodiffusé ou télédiffusé, lois sur le droit d'auteur, téléchargement de la musique
- Autobus et transport local – transport en commun, routes
- École – objectifs pédagogiques, enseignants, conseils/commissions scolaires
- Conduire une voiture – permis de conduire, code de la route, limites de vitesse
- Magasinage – taxes de vente
- Parcs et terrains de jeux – développement et entretien
- Festivals – tourisme, célébrations

4. À la lumière de la liste des services gouvernementaux ci-dessus, demandez aux élèves comment s'organiserait un de ces services sans la participation du gouvernement. En quoi cette situation changerait-elle leur relation avec le gouvernement?

Directives : 15 à 20 min

1. Le Canada est un État fédéral qui comporte trois ordres de gouvernement (fédéral, provincial/territorial et municipal/local).

- La répartition des responsabilités repose sur le principe de subsidiarité (la gestion d'un dossier revient à l'ordre de gouvernement qui en est le plus près).
2. Le Canada est une démocratie parlementaire.
- Nous élisons des députés qui nous représentent au Parlement fédéral et aux assemblées législatives provinciales et territoriales. Les députés ont pour mandat de proposer des projets de loi, de les étudier, d'en débattre et de les adopter, ou non.
 - Le chef du gouvernement est généralement déterminé par le parti politique dominant à l'assemblée législative ou au Parlement.
 - Le premier ministre choisit les membres de son cabinet (composé de ministres) et est responsable des opérations et politiques propres à son ordre de gouvernement.

Note à l'enseignant : Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, on a recours à un gouvernement de consensus. Il n'y a pas de partis politiques et l'assemblée législative territoriale choisit le président, le premier ministre et les membres du cabinet au sein de ses propres effectifs.

3. Le Canada est une monarchie constitutionnelle
- Le chef de l'État du Canada est un souverain héréditaire (roi ou reine).
 - Le souverain est représenté par le gouverneur général (GG) au niveau fédéral et par le lieutenant-gouverneur (LG) au niveau provincial.
 - Le GG et les LG ont des rôles similaires et doivent veiller à ce qu'il y ait un leader et un gouvernement fonctionnel. Ils sont chargés de convoquer, de dissoudre ou de proroger le Parlement, de déclencher des élections, de donner leur assentiment aux lois du Parlement et de lire le discours du Trône.

Note à l'enseignant : Utilisez la présentation PowerPoint 3 pour faciliter le transfert des principaux concepts et de la terminologie. Demandez aux élèves de remplir la fiche 3.1 pendant que vous passez en revue les termes et concepts ci-dessus ou en devoirs, à la maison. Distribuez des copies du document 3.2.

Activité : 20 à 25 min

1. Regardez la vidéo 3 en classe pour déterminer rapidement quels sont les rôles et les responsabilités de chaque ordre de gouvernement.

2. En classe ou en groupe, répondez au jeu-questionnaire politique (p. ex. Quel est le titre donné au chef de notre pays? Qui occupe ce poste? Quel parti représente-t-il?). Vous pouvez utiliser ou modifier le jeu-questionnaire *Jeopardy!* offert en

ligne ou créer votre propre liste de questions et de réponses. Les fiches 3.1 et 3.3 peuvent également servir de point de départ.

Résumé : 5 à 10 min

Faites une courte récapitulation sur le rôle du gouvernement au Canada. Sinon, demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Qu'avez-vous appris sur le gouvernement du Canada?
- Pourquoi est-il important de connaître nos représentants élus?
- Dans quelle mesure les gouvernements devraient-ils intervenir dans la vie des citoyens?
- Préférez-vous payer des impôts pour obtenir des services ou en être vous-même responsable?

POUR APPROFONDIR LA QUESTION

A. À l'aide des ressources en ligne, demandez aux élèves de remplir la fiche 3.3. Ils peuvent travailler au laboratoire d'informatique ou à la maison. Utilisez les liens suivants comme point de départ :

- Gouverneur général du Canada — www.gg.ca
- La Bibliothèque du Parlement (Canada) — www.parl.gc.ca
- Élections Canada — www.elections.ca

B. Distribuez des copies de la fiche 3.4 et demandez aux élèves, individuellement ou en groupe de deux, de trouver et d'indiquer tous les services gouvernementaux dans l'image et de préciser l'ordre de gouvernement, dans la mesure du possible. Présentez la fiche à l'ensemble des élèves et discutez de tous les rôles que joue le gouvernement dans nos vies.

C. Demandez aux élèves d'effectuer une recherche sur un héros politique du passé (politicien local, provincial/territorial, ou fédéral qui a fait sa marque dans la communauté, la province ou au pays). Les élèves devront rédiger un bref résumé des contributions de ce héros et de ce qu'elles représentent pour eux, et faire une présentation à la classe.

D. Formulez des questions, ensemble ou individuellement, et demandez aux élèves de communiquer avec leur représentant local élu. Exemples de questions : Une loi ou un règlement que vous avez récemment adopté? Pourquoi l'avez-vous adopté? Quels sont les trois principaux enjeux de l'heure? Lequel vous tient le plus à cœur? En quoi vos décisions politiques influenceront-elles sur moi?

Sinon, vous pouvez inviter un ancien politicien à parler de son expérience aux élèves. Exemples de questions : Pourquoi vous êtes-vous lancé en politique? Quelle est la réalisation dont vous êtes le plus fier en tant que député? Quel a été l'aspect le plus difficile de votre travail?

E. Visitez la page 'Apprendre' sur le site des Consultations budgétaires auprès des élèves (www.civix.ca/sbc/francais/) et regardez les vidéos 2, 3, et 4 pour apprendre plus sur les revenus et dépenses du Canada. Questions de discussion: Êtes-vous surpris des détails des revenus et dépenses? Où pensez-vous que le gouvernement fédéral devrait dépenser plus ou moins d'argent? Est-ce que le gouvernement fédéral devrait augmenter ou diminuer une de ses sources de revenus?

INFORMATION DE BASE POUR LES ENSEIGNANTS

Comment le gouvernement est-il structuré au Canada?
Le Canada est un État fédéral, une démocratie parlementaire et une monarchie constitutionnelle.

Un État fédéral rassemble des groupes politiques différents au sein d'un gouvernement central (fédéral) chargé de dossiers nationaux et de portée générale, et d'autorités distinctes (provincial/territorial) chargées de dossiers qui touchent les régions locales.

Dans la démocratie parlementaire canadienne, les citoyens élisent des députés qui les représentent au Parlement fédéral et aux assemblées législatives provinciales et territoriales. On les appelle députés fédéraux ou députés provinciaux (ou encore membres de l'Assemblée nationale, députés à la Chambre d'assemblée, selon la province ou le territoire).

Le chef du gouvernement appartient généralement au parti politique avec le plus de représentants élus à l'assemblée législative ou au Parlement. Le chef du gouvernement au niveau fédéral ou provincial/territorial se nomme le premier ministre.

Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, on a recours à un gouvernement de consensus. Il n'y a pas de partis politiques et l'assemblée législative territoriale choisit le président, le premier ministre et les membres du cabinet au sein de ses propres effectifs.

À l'exception de quelques villes au Canada, il n'y a pas de partis politiques au niveau municipal ou local. Le représentant local élu est appelé conseiller ou échevin. Le chef de l'autorité municipale est le maire. Il est élu par la population.

Puisque le Canada est également une monarchie constitutionnelle, le chef d'État du Canada est un souverain héréditaire (roi ou reine), qui règne conformément à la Constitution. Le souverain est représenté au Canada par le gouverneur général, nommé par le souverain sur la recommandation du premier ministre. Dans les dix provinces, le souverain est représenté par le lieutenant-gouverneur, qui est nommé par le gouverneur général sur la recommandation du premier ministre. Le gouverneur général et les lieutenants-gouverneurs sont généralement nommés pour un mandat de cinq ans.

Dans les trois territoires du Canada, les commissaires territoriaux jouent un rôle similaire à celui d'un lieutenant-gouverneur. Cependant, ils ne représentent pas le souverain. Ils sont nommés par le gouvernement fédéral et représentent ce dernier.

Comment les responsabilités sont-elles partagées entre les ordres de gouvernement?

Le Canada compte trois ordres de gouvernement : fédéral, provincial/territorial et municipal/local. Chaque ordre de gouvernement a sa propre structure de représentants élus et nommés, ainsi que des responsabilités distinctes.

La répartition des pouvoirs prévue dans la Constitution repose sur le principe de subsidiarité, selon lequel la gestion d'un dossier est confiée à l'ordre de gouvernement qui en est le plus près. La répartition des pouvoirs est décrite aux articles 91 à 95 de la *Loi constitutionnelle*.

- Le gouvernement fédéral est responsable de l'ensemble du pays et de tout dossier d'intérêt national et international, comme l'armée, les relations avec d'autres pays, le commerce international, la devise, les pêches et océans, le droit criminel et la sécurité publique.
- Les gouvernements provinciaux et territoriaux sont responsables des questions touchant leur propre province, territoire ou région, incluant l'éducation, la prestation des soins de santé, les ressources naturelles et le transport et les routes.
- Les autorités locales et municipales sont responsables de leur propre ville et des enjeux locaux, comme l'enlèvement des déchets et le recyclage, les bibliothèques, le transport public et les parcs et loisirs. Les autorités locales et municipales obtiennent leurs pouvoirs de la province ou du territoire.

Il arrive que certains pouvoirs fédéraux et provinciaux se chevauchent. On parle alors de compétences partagées. Par exemple, le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les autorités municipales sont chacun responsables de l'environnement. Le gouvernement fédéral applique la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* et régleme les cours d'eau qui servent pour la pêche et le transport maritime. Les gouvernements provinciaux régleme l'utilisation du territoire, l'exploitation minière, la fabrication et les émissions nocives. Les autorités locales et municipales sont chargées du zonage, de l'enlèvement des ordures et du traitement des eaux usées.

Comment le gouvernement fédéral est-il structuré? Quels sont les différents rôles?

Le gouvernement canadien est formé des trois pouvoirs suivants : législatif, exécutif et judiciaire.

Le volet législatif établit les lois et les règlements qui relèvent du gouvernement fédéral. Le volet législatif est composé de représentants élus, ou députés. Après la prochaine élection, il y aura 338 députés et chacun représentera une zone géographique différente (ou circonscription).

Le volet exécutif administre les lois, les règles et les règlements. Au niveau exécutif, la Reine est le chef de l'État et elle est représentée par le gouverneur général. Le chef du gouvernement fédéral est appelé le premier ministre. Ce dernier nomme plusieurs députés pour diriger les ministères du conseil exécutif (cabinet). Chaque ministre est responsable d'un des ministères fédéraux et agit comme conseiller auprès du premier ministre et du Parlement dans son domaine d'expertise.

Le volet judiciaire interprète la loi, les règles et les règlements, et punit ceux qui sont reconnus coupables d'avoir enfreint les lois, les règles et les règlements. Le volet judiciaire du gouvernement est dirigé par la Cour suprême et neuf juges nommés. Le système judiciaire canadien doit déterminer qui a enfreint la loi et imposer les sanctions appropriées pour les crimes commis.

Que font les membres du volet législatif?

Lorsque le Parlement siège, les députés doivent proposer des projets de loi (futures lois), les étudier, en débattre, voter en faveur de leur adoption ou non et soulever des questions qui intéressent les électeurs. Lorsque le Parlement ne siège pas, ils doivent rencontrer les électeurs (ceux qui résident dans leur circonscription et qu'ils représentent) afin de discuter de leurs préoccupations et de leur fournir des conseils et une aide concernant les services gouvernementaux.

RESSOURCES EXTERNES

- Le système de gouvernement des Canadiens — www.parl.gc.ca
- Découvrir le Canada — www.cic.gc.ca
- La Bibliothèque du Parlement — www.parl.gc.ca
- Site Web du gouvernement du Canada — www.gc.ca
- Élections Canada — www.elections.ca

LEÇON 4 :

Partis politiques

OBJECTIF

Les élèves se familiariseront avec les partis qui composent l'échiquier politique actuel au Canada.

MOTS CLÉS

idéologie politique, échiquier politique, droite, gauche, centre, libéralisme, conservatisme, socialisme, parti politique, chef de parti, candidat, slogan, plateforme, article de programme, circonscription

QUESTIONS À POSER PENDANT LA LEÇON

- Qu'est-ce qu'une idéologie politique?
- Qu'est-ce qu'un parti politique? À quoi sert-il?
- Qu'est-ce que l'échiquier politique?
- Qu'est-ce que la plateforme du parti?
- Comment les partis politiques forment-ils le gouvernement?
- Quels sont les détails de la plateforme de chaque parti en vue de l'élection à venir?

OUTILS ADDITIONNELS

- Présentation PowerPoint 4 : Partis politiques
- Document 4.1 : L'échiquier politique de base
- Fiche 4.2 : Le plus petit questionnaire politique au monde!
- Document 4.3 : Votre boussole politique
- Document 4.4 : Résultats de l'élection de 2011
- Fiche 4.5 : Apprendre à connaître les partis
- Fiche 4.6 : Comprendre les enjeux et les plateformes
- Fiche 4.7 : Évaluer le débat des chefs

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

Amorce : 15 min

1. À l'aide du document 4.1, passez en revue les mots clés et les points de vue associés à l'échiquier politique de base.

2. En classe ou individuellement, les élèves devront répondre au plus petit questionnaire politique au monde (fiche 4.2). Expliquez aux élèves que les questions visent à encourager une réflexion sur leurs idées, valeurs et vision du monde.

3. Analysez les résultats du plus petit questionnaire politique au monde à l'aide du document 4.3 pour visualiser et comparer où les élèves se situent sur l'échiquier par rapport aux autres. Dessinez *Votre boussole politique* au tableau et demandez aux élèves de s'y situer en fonction des résultats obtenus sur la fiche 4.2.

Note à l'enseignant : En raison de la nature complexe des répondants, les résultats du plus petit questionnaire politique au monde ou de tout autre questionnaire politique ne permettront pas de définir la position politique exacte de chacun. Il importe également de souligner que les opinions d'une personne peuvent varier selon le sujet : vous pouvez être plus à droite sur certains dossiers et tendre à gauche sur d'autres. Le but de l'exercice est d'inciter les élèves à réfléchir à leurs croyances et valeurs.

Directives : 10 min

1. Une idéologie politique est une série d'idéaux ou de principes sur la politique et la façon dont le gouvernement devrait fonctionner. Les idéologies les plus courantes sont le libéralisme, le conservatisme et le socialisme. Le communisme et le fascisme sont d'autres exemples d'idéologie politique.

2. Un parti politique rassemble des personnes partageant une vision commune et des idées politiques similaires, dont l'intention est d'atteindre le pouvoir et d'introduire des changements politiques utiles.

3. L'échiquier politique est un moyen de caractériser les croyances, les valeurs et les priorités et de fournir un cadre conceptuel pour évaluer les partis et leurs politiques.

4. Les partis politiques font campagne pendant les élections afin de faire connaître les idées de leur parti et de convaincre les citoyens de voter pour eux. La plateforme du parti est une série de politiques et de principes sur différents enjeux qui concernent le gouvernement et le public.

5. Lors d'une élection, les partis politiques présentent des candidats dans chaque circonscription. Une circonscription est une zone géographique représentée par un élu.

Note à l'enseignant : Vous trouverez plus d'information sur les candidats locaux à la leçon 5.

6. Après l'élection, le parti dominant à la Chambre des communes (le parti qui fait élire le plus grand nombre de représentants ou qui remporte le plus de sièges) forme généralement le gouvernement et son chef devient le premier ministre. À l'aide du document 4.4, passez en revue les résultats de l'élection de 2011.

Activité : 50 à 120 min

1. Passez en revue la liste des partis politiques au Canada et déterminez quels seront les candidats dans votre circonscription. Vous trouverez cette information sur le site Web d'Élections Canada (Service d'information à l'électeur).

2. Formez des groupes au hasard, ou selon les champs d'intérêt ou les idéologies similaires, (p. ex., selon les résultats de la fiche 4.2). Assignez à chaque groupe un parti politique qui présente un candidat dans la circonscription de votre école ou permettez aux groupes de choisir un parti selon leurs préférences. Peu importe la méthode, le but consiste à s'assurer que chaque parti est représenté par un groupe.

3. À l'aide des sites Web des partis, des ressources en ligne et de la documentation de campagne, demandez à chaque groupe de se pencher sur les questions suivantes :

- Que représente ce parti politique?
- Qui est le chef actuel de ce parti?
- Quel est le logo du parti? Trouvez également ses slogans, des affiches et des publicités. Quels sont ses principaux messages?
- Qui est le public cible de ce parti? À qui ce parti semble-t-il s'adresser?
- Quelles sont les grandes priorités ou quels sont les articles principaux du programme de ce parti (sa plateforme)? Quelle est sa vision pour le Canada?
- Où se situe ce parti sur l'échiquier politique?

4. Chaque groupe fera une courte présentation sur son parti politique et sa plateforme. Les élèves devraient intégrer une composante audiovisuelle pour illustrer le logo du parti, des éléments de sa campagne, des images de son chef ou du candidat local.

Au sein de chaque groupe, les élèves joueront les rôles des différents membres de l'équipe de campagne pour en apprendre davantage sur la façon dont les partis sont organisés. Ces rôles comprennent notamment celui de chef de parti, de directeur de campagne, de candidats locaux, de directeur des communications, d'experts des politiques et de spécialistes du marketing.

5. Demandez à chaque groupe de présenter son parti politique au reste de la classe. Les élèves peuvent prendre des notes sur chaque présentation à l'aide de la fiche 4.5. Ensuite, demandez aux élèves de voter pour le parti qui répond le mieux à leurs attentes (à l'exception de leur propre parti).

Notes à l'enseignant : Nous vous proposons d'organiser des visites de chaque groupe dans les autres classes, en rotation, pour préparer les élèves à la journée du Vote étudiant. Vous pouvez également coordonner une assemblée générale à l'école.

Résumé : 5 min

Faites une courte récapitulation sur les partis politiques. Sinon, demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Vous retrouvez-vous à une seule extrémité de l'échiquier politique? Est-il possible d'adopter des idées des deux côtés de l'échiquier?
- Si une personne se présente comme candidat d'un parti politique, dans quelle mesure ses convictions politiques doivent-elles refléter celles de son parti? Est-ce que les candidats devraient être obligés de suivre la ligne de parti dans certains dossiers seulement ou dans tous les dossiers?
- Quels sont les avantages et les désavantages de se présenter comme candidat indépendant ou sans être affilié à un parti?
- La perspective de devenir membre d'un parti politique vous intéresse-t-elle? Pourquoi?

POUR APPROFONDIR LA QUESTION

A. Formez des groupes et assignez à chaque groupe un enjeu électoral important (p. ex. impôts, défense nationale, sécurité publique, environnement ou économie). Demandez aux élèves d'utiliser le site Web des partis et des articles de journaux pour déterminer la position de chaque parti sur cet enjeu et les politiques que les partis mettent de l'avant. Les élèves présentent ensuite leurs résultats à la classe. Pendant les présentations, demandez aux élèves de prendre des notes sur la fiche 4.6.

B. À l'aide de la boussole électorale en ligne pour l'élection fédérale de 2015, demandez aux élèves de trouver où ils se situent dans le paysage politique canadien. La boussole électorale a été élaborée par des politologues qui ont fait appel à une série de questions sur des enjeux nationaux afin de déterminer le parti le plus près des valeurs de l'utilisateur. Demandez aux élèves de visiter le site Web de la boussole électorale (www.boussoleelectorale.ca) pendant la campagne pour répondre aux questions.

C. Invitez un ancien député à une période de questions et réponses en classe ou organisez une entrevue par Skype. Préparez vos questions avant l'activité (p. ex. quel est le fonctionnement d'un parti politique? Comment les partis recrutent-ils leurs membres? Comment la plateforme du parti est-elle élaborée? Pourquoi vous êtes-vous lancé en politique? Pouvez-vous nous parler de votre expérience au sein de ce parti?).

D. Demandez aux élèves de créer leur propre parti politique fédéral. Le parti doit avoir un nom, un logo, un slogan et des priorités et proposer des politiques précises. Les élèves devront également créer des affiches et d'autres objets de promotion, et rédiger leur documentation électorale et des discours.

E. Les débats des chefs sont des occasions pour les dirigeants des principaux partis de présenter leur plateforme, de critiquer les programmes de leurs opposants et de se faire valoir auprès des électeurs. Invitez les élèves à assister à l'un des débats des chefs ou demandez aux élèves de le regarder avec leurs parents et amis. Ensuite, évaluez la performance de chacun des chefs à l'aide de la fiche 4.7.

INFORMATION DE BASE POUR LES ENSEIGNANTS

Qu'est-ce qu'un parti politique? À quoi sert-il?

Un parti politique est un groupe de personnes partageant une vision et des convictions politiques similaires, et dont l'objectif est d'accéder au pouvoir par l'entremise d'une élection, de former le gouvernement et d'apporter des changements constructifs. Les partis politiques s'opposent les uns aux autres lors des campagnes électorales, et ils tentent d'obtenir l'appui des membres du public et, en fin de compte, leur vote le jour des élections.

Qu'est-ce que l'échiquier politique? Quel est le lien entre les partis politiques et l'échiquier politique?

L'échiquier politique est une façon de représenter les idées, valeurs et priorités des partis, et constitue un cadre conceptuel qui permet de situer les partis politiques par rapport à différents enjeux. Les partis qui favorisent la tradition, un plus petit gouvernement et des impôts moins élevés sont à la droite de l'échiquier, alors que ceux qui visent l'égalité sociale, un plus gros gouvernement et davantage de services sont à gauche.

L'échiquier politique peut également être représenté en fonction de deux axes qui se croisent, représentant les politiques fiscales et économiques, et les politiques sociales et personnelles. Ce modèle forme un graphique en quatre sections.

Comment les partis politiques forment-ils le gouvernement au Canada?

Les partis politiques sont composés de personnes qui souhaitent servir le public. Se joindre à un parti politique peut être une façon efficace d'influencer le parti et les politiciens qui vous représentent, ainsi que votre circonscription. Toute personne qui a atteint l'âge prescrit (soit 14 ans dans la plupart des cas), peut devenir membre d'un parti politique. Les membres du parti échangent sur diverses idées et proposent des politiques. De nombreux partis ont une aile jeunesse.

Les membres du parti choisissent le chef du parti et les candidats locaux et, ensemble, les aident à se faire élire. Les candidats locaux sont des membres du parti sélectionnés par l'association de circonscription grâce à un processus de nomination. Ils sont choisis en fonction de leur potentiel de réussite.

Les candidats font campagne pendant la période électorale, font connaître au public les idées de leur parti et espèrent les faire valoir au Parlement ou à l'assemblée législative. Pour devenir un député fédéral, les candidats doivent obtenir le plus de votes dans leur circonscription lors d'une élection.

Qu'est-ce que la plateforme du parti?

La plateforme du parti repose sur une série de politiques énoncées concernant différents enjeux qui touchent le public ou qui sont liés au gouvernement. Les partis dévoilent leur plateforme par moyen d'annonces, des publicités et des événements. Les partis diffusent leurs idées afin de recueillir le soutien de l'électorat et d'obtenir le plus de votes le jour des élections.

RESSOURCES EXTERNES

- Élections Canada – www.elections.ca
- Boussole électorale – www.boussoleelectorale.ca
- Documentation de campagne (brochures, publicités, articles)

Partis politiques inscrits (Pour une liste à jour, visitez www.elections.ca)

- Animal Alliance Environment Voters Party of Canada – www.environmentvoters.org
- Bloc Québécois – www.blocquebecois.org
- Le Parti Vert du Canada – www.greenparty.ca/fr
- Nouveau Parti démocratique – www.npd.ca
- Parti action canadienne – www.canadianactionparty.org
- Parti communiste du Canada – www.communist-party.ca
- Parti conservateur du Canada – www.conservateur.ca
- Forces et Démocratie – www.forcesetdemocratie.org
- Parti de l’Héritage Chrétien du Canada – www.chp.ca
- Parti libéral du Canada – www.liberal.ca
- Parti Libertarien du Canada – www.libertarian.ca/index_f.html
- Parti Marijuana – www.marijuanaparty.ca/index.fr.php3
- Parti Marxiste-Léniniste du Canada – www.mlpc.ca/pmlc/index.html
- Parti pour la Responsabilisation, la Compétence et la Transparence – www.onlineparty.ca
- Parti Pirate du Canada – www.pirateparty.ca
- Parti progressiste Canadien – www.pcparty.org
- Parti Rhinocéros – www.neorhino.ca
- Parti Uni du Canada – www.unitedpartyofcanada.com

LEÇON 5 :

Candidats et enjeux locaux

OBJECTIF

Les élèves en apprendront davantage sur leur circonscription, les candidats et les enjeux locaux.

MOTS CLÉS

circonscription, système électoral, candidat, indépendant, bulletin de vote, titulaire, enjeu, électeur, système majoritaire uninominal, système uninominal majoritaire à un tour

QUESTIONS À POSER PENDANT LA LEÇON

- Qu'est-ce qu'une circonscription?
- Qu'est-ce qu'un système électoral et quel est le système en vigueur au Canada?
- Quel est le nom de ma circonscription et qui sont mes candidats?
- Quels sont les enjeux les plus importants dans ma circonscription?
- Comment puis-je en apprendre davantage sur les candidats?

OUTILS ADDITIONNELS

- Présentation PowerPoint 5 : Circonscriptions et candidats
- Vidéo 4 : Notre système électoral
- Fiche 5.1 : Profil d'un candidat aux élections
- Document 5.2 : Cadre de planification de la rencontre avec les candidats

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

Amorce : 10 à 15 min

1. Montrez aux élèves la carte électorale fédérale et trouvez la circonscription de l'école. Demandez aux élèves s'ils constatent des différences entre leur circonscription et d'autres ailleurs au Canada (p. ex. taille, forme). Demandez-leur d'expliquer ces différences et de préciser en quoi elles consistent (p. ex. population, composition démographique, géographie, points d'intérêt).

2. Montrez aux élèves une carte de la circonscription de l'école (www.elections.ca, sous « Coin des cartes ») Répondez aux questions suivantes :

- Où sont les frontières de la circonscription?
- Quels sont les principaux points d'intérêt de la circonscription?
- En quoi la circonscription est-elle unique?

Note à l'enseignant : Si votre circonscription a changé depuis 2011, comparez celle de 2011 à celle de 2015. De quelle façon a-t-elle changé?

3. À la suite d'une analyse de la circonscription, demandez aux élèves de se pencher sur les questions suivantes :

- Selon vous, de quels enjeux les habitants de votre circonscription parleront-ils?
- À quelles promesses ou à quels engagements vous attendez-vous de la part des candidats locaux?

Directives : 15 min

1. Une circonscription est une région géographique représentée par un élu. Chaque province compte un nombre différent de circonscriptions et chaque territoire forme une seule circonscription.

- Au niveau fédéral, cet élu est appelé un député.
- Les Canadiens éliront 338 députés lors de l'élection de 2015 (augmentation de 30 sièges par rapport à 2011).

2. La taille de chaque circonscription est déterminée par des facteurs tels que sa population, sa composition démographique et sa géographie. Les circonscriptions urbaines sont souvent plus petites et plus peuplées que les circonscriptions rurales, qui sont plus étendues et moins peuplées.

- La circonscription du Nunavut, par exemple, s'étend sur 2 093 190 kilomètres carrés. La plus petite circonscription de Toronto Centre, en Ontario, ne représente que 6 kilomètres carrés.
- Chaque député représentera 72 747 électeurs, en moyenne.

3. Un système électoral est le moyen par lequel les choix des citoyens, exprimés sous forme de votes, sont traduits en sièges à l'assemblée législative ou au Parlement.

- Différents types de systèmes électoraux sont employés à travers le monde et ils diffèrent selon le nombre de représentants élus par circonscription, le type de bulletin de vote employé et les formules utilisées pour déclarer les candidats gagnants.

4. Le Canada a recours au système majoritaire uninominal, ou système uninominal majoritaire à un tour.

- Un représentant est élu par circonscription (circonscription uninominale).
- Les électeurs ne peuvent choisir qu'un candidat sur le bulletin (bulletin de vote exclusif ou par catégorie).
- Le candidat qui obtient le plus de votes gagne. Le candidat gagnant n'a pas besoin d'obtenir plus de 50 % des votes; il doit seulement obtenir au moins un vote de plus que tous les autres candidats (pluralité).

Note à l'enseignant : Il serait utile d'expliquer le système uninominal à un tour en présentant un exemple de bulletin de vote et les résultats obtenus dans votre circonscription lors de la dernière élection.

Discussion: 10 min

Comment devriez-vous évaluer les candidats? Quelles devraient être les principales qualités personnelles et professionnelles d'un député? Pourquoi ces qualités sont-elles essentielles pour occuper ce poste?

Activité : 30 min ou plus

1. Dressez la liste des candidats et de leur association de parti (ce parti doit être représenté dans la circonscription de votre école). Indiquez aux élèves où ils peuvent trouver cette information (www.elections.ca).

2. Demandez aux élèves de créer un profil des candidats en étudiant leur site Web, les sites des médias sociaux, les journaux et la documentation de campagne. Pour chaque candidat, les élèves doivent mettre l'accent sur les questions suivantes afin de préciser leur recherche :

- Expérience, compétences et qualification du candidat?
- Pourquoi le candidat veut-il se faire élire? Quelles sont ses priorités? Quels buts veut-il atteindre?
- Qu'est-ce que vous aimez ou qu'est-ce que vous n'aimez pas au sujet de ce candidat?

- Auriez-vous confiance en ce candidat s'il représentait votre circonscription à la Chambre des communes?

Note à l'enseignant : Cette activité peut être réalisée de façon indépendante ou au moyen de la méthode du casse-tête, avec la fiche 5.1. Assurez-vous que tous les candidats de votre circonscription font l'objet d'une recherche des élèves. Demandez à ces derniers de présenter leur travail au reste de la classe.

3. Demandez aux élèves de préparer des questions pour chacun des candidats afin d'évaluer les priorités des candidats et leur capacité à occuper ce rôle important. Avant que les élèves préparent leurs questions, demandez-les de réfléchir aux questions suivantes :

- Quels sont les enjeux du pays que vous jugez les plus importants?
- Quels sont les enjeux de votre communauté que vous jugez les plus importants?
- Quels sont les enjeux locaux qui touchent votre famille ou vos amis?
- Quelles questions pourriez-vous poser à un candidat pour mesurer sa capacité à devenir un bon député?

4. En classe ou en groupes, les élèves devront envoyer un courriel à chaque candidat dans lequel ils lui poseront trois ou quatre questions.

Notes à l'enseignant : Vous pouvez également inviter chaque candidat en classe, mener une entrevue téléphonique ou par Skype avec un candidat local, ou encore organiser une rencontre à votre école (consultez le document 5.2).

Résumé : 5 à 10 min

Faites une courte récapitulation sur les candidats locaux (profil et réponses). Sinon, demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Quelles sont les forces et les faiblesses de chaque candidat?
- À qui devrait revenir le poste? Qui est le plus susceptible de bien servir la communauté?
- Partagez-vous les opinions ou valeurs des candidats? Expliquez.
- Consultez les résultats du questionnaire sur l'échiquier politique. Les candidats pour lesquels vous penchez reflètent-ils votre position sur l'échiquier politique?
- Quel candidat appuieriez-vous et pourquoi?

POUR APPROFONDIR LA QUESTION

A. Le Canada est un très grand pays dont les besoins et les problèmes diffèrent selon la région. Menez une discussion en classe sur les différences géographiques dans le cadre d'une campagne électorale. Voici quelques questions qui vous guideront : Est-ce qu'un député du Labrador a les mêmes priorités qu'un

député de Toronto Centre ou de Vancouver Sud? Est-ce que les députés des régions rurales du Nouveau-Brunswick font face aux mêmes problèmes qu'un député d'une région urbaine de la Saskatchewan? Quelles sont les différences géographiques, culturelles ou socioéconomiques qui distinguent les habitants de différentes circonscriptions? En quoi ces différences influencent-elles les échanges entre les députés de la Chambre des communes?

B. Demandez aux élèves d'organiser un faux débat afin de les aider à mieux comprendre le travail d'un candidat lors d'une campagne électorale. Au sein de petits groupes, demandez à un élève de jouer le rôle d'un candidat local (et d'adopter son personnage). Le reste du groupe formera son équipe de campagne. Les élèves doivent ensuite se préparer au débat en s'inspirant des arguments soulevés dans les journaux, le site Web du candidat et la documentation de campagne.

C. Étudiez différents systèmes électoraux utilisés dans le monde (p. ex. représentation proportionnelle, scrutin majoritaire à deux tours/ballottage, système de représentation proportionnelle mixte). Discutez des forces et des faiblesses de chaque système. Croyez-vous que le Canada devrait entreprendre une réforme de son système électoral? Pourquoi?

D. Les élèves participeront à un débat avec l'ensemble des candidats organisé par la communauté ou une organisation locale. Ils devront prendre des notes sur leurs impressions relativement à chaque candidat et ce qu'ils retiennent du débat. Encouragez les élèves à poser une de leurs questions ou sélectionnez un porte-parole qui posera une question au nom de la classe.

E. Demandez aux élèves d'assister à un débat avec tous les candidats organisé par la communauté ou une organisation locale. Les élèves devront créer un court sondage pour leurs parents et amis ou simplement consigner leurs opinions en fonction de quelques questions précises. Lancez une discussion de suivi le lendemain. Est-ce que les élèves ont les mêmes opinions que leurs parents? Quels sont les motifs qui expliquent ces opinions partagées ou divergentes?

INFORMATION DE BASE POUR LES ENSEIGNANTS

Qu'est-ce qu'une circonscription?

Une circonscription est une zone géographique ayant des frontières définies. Elle est représentée par un élu. Au Canada, le représentant élu au niveau fédéral se nomme le député. Chaque circonscription a un député qui représente les champs d'intérêt et besoins des électeurs (les gens qui résident dans la circonscription) à la Chambre des communes. Le député se charge également de dossiers locaux.

Le nombre de circonscriptions change au fil du temps et ce nombre est déterminé par une formule. La Constitution du Canada exige que les circonscriptions

fédérales soient révisées tous les 10 ans afin de tenir compte des changements et des fluctuations de la population canadienne. Le plus récent exercice de redécoupage fédéral a débuté en février 2012 et s'est terminé en octobre 2013. Il a été mené par des commissions indépendantes dans chaque province, dans le but d'établir les frontières des circonscriptions électorales. Il y a 30 circonscriptions de plus depuis 2011 et les Canadiens éliront 338 députés à la Chambre des communes au cours de l'élection de 2015.

Qu'est-ce qu'un système électoral?

Un système électoral permet de traduire les choix des citoyens, exprimés par leur vote, en sièges à au Parlement ou à l'assemblée législative. Tous les systèmes électoraux comprennent trois éléments de base :

- Magnitude de la circonscription : le nombre de membres élus par circonscription.
- Type de bulletin de vote : la façon dont les choix sont présentés aux électeurs et dont ces derniers expriment leur préférence.
- Formule électorale : la méthode permettant de déterminer quel candidat est élu (ou remporte l'élection).

Comment fonctionne le mode de scrutin majoritaire uninominal ou le système uninominal majoritaire à un tour?

Le système uninominal majoritaire à un tour est employé au Canada. On l'appelle également le système majoritaire uninominal (SMU).

- La circonscription est uninominale. Les citoyens élisent un seul représentant par circonscription.
- Le type de bulletin est le bulletin exclusif ou par catégorie. Les électeurs ne peuvent choisir qu'un seul candidat sur leur bulletin.
- La formule électorale est la pluralité. Le candidat gagnant doit obtenir au moins un vote de plus que les autres candidats (le plus de votes).

Exemple de système uninominal majoritaire à un tour dans une circonscription où 100 bulletins ont été comptés.

TOTAL DES VOTES PAR CANDIDAT

Leila (Parti Banane)	40
Mohamed (Parti Poire)	15
Emma (Parti Pomme)	11
Thomas (Indépendant)	34

Dans ce cas, Leila est la représentante élue, car c'est elle qui a obtenu le plus de votes. Elle remporte l'élection même si 60 % des électeurs ont choisi d'autres candidats. Sous le régime du système uninominal majoritaire à un tour, il n'est pas nécessaire de recueillir plus de 50 % des votes – le candidat élu est simplement celui qui a obtenu le plus de votes.

Comment puis-je savoir quelle est ma circonscription?

Vous pouvez visiter le site Web d'Élections Canada et effectuer une recherche avec votre adresse ou votre code postal pour trouver votre circonscription. Lors d'une campagne électorale fédérale, Élections Canada affiche également une liste des candidats qui se présentent dans chaque circonscription, et ce, sur une base continue. La période de mise en candidature se termine officiellement 21 jours avant la journée de l'élection et la liste décisive des candidats est diffusée quelques jours plus tard.

Quels sont les enjeux les plus importants dans ma circonscription?

Les opinions politiques sont très personnelles et hautement subjectives. Elles sont uniques et influencées par les expériences individuelles, les valeurs, les connaissances et les sentiments de chacun. Par conséquent, chacun doit former sa propre opinion. Parfois, cette opinion se dessine au contact d'autres personnes dont vous respectez les idées, en effectuant des recherches dans les médias sur un enjeu ou une idée quelconque, en parlant avec vos parents et amis, ou en prenant simplement un moment de réflexion pour en venir à vos propres conclusions.

Personne ne peut vous dire pour qui voter, même s'il s'agit du principal objectif de tous les candidats! C'est à vous—l'électeur—de déterminer ce que vous jugez important et, finalement, qui vous allez appuyer.

Comment puis-je en apprendre davantage sur mes candidats et leurs positions?

Il y a de nombreuses façons de se renseigner sur les candidats locaux. Des groupes communautaires tiennent parfois des assemblées où ils invitent les candidats pour qu'ils s'adressent aux électeurs et leur présentent leurs positions et celles de leur parti. Vous pouvez également écouter la radio et la télévision, et lire les journaux ou des magazines. Les électeurs peuvent aussi se rendre aux bureaux de campagne, assister aux événements organisés pendant la campagne ou échanger avec les candidats lorsque ces derniers font du porte-à-porte. Vous trouverez des renseignements utiles sur les sites Web des partis, les sites Web des médias et les réseaux sociaux.

RESSOURCES EXTERNES

- Information et documentation sur les candidats (sites Web des candidats, brochures)
- Systèmes électoraux — www.parl.gc.ca
- Cartes des circonscriptions fédérales — www.elections.ca (sous 'Coin des cartes')

LEÇON 6 :

Le rôle des médias lors des élections

OBJECTIF

Les élèves en apprendront davantage sur différents types de médias et leur rôle lors d'une campagne électorale.

MOTS CLÉS

médias payants, médias méritants, médias internes, anciens médias, nouveaux médias, médias sociaux, journaliste, éditorialiste, spécialiste, éditorial, parti pris, opinion

QUESTIONS À POSER PENDANT LA LEÇON

- Est-il important de s'intéresser aux nouvelles?
- Quels sont les différents types de médias?
- Comment les candidats et les partis utilisent-ils les médias?
- Quel est le rôle des médias d'information lors d'une élection?

OUTILS ADDITIONNELS

- Présentation PowerPoint 6 : Le rôle des médias lors d'une élection
- Fiche 6.1 : Mon analyse des médias
- Fiche 6.2 : Faits ou opinions?

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

Amorce : 5 à 10 min

Les gens s'informent de différentes façons. Certains regardent le bulletin télévisé du soir, écoutent la radio ou lisent les journaux le matin. D'autres consultent leur ordinateur, leur téléphone intelligent ou leur tablette afin d'accéder aux nouvelles les plus récentes sur les sites Web, les applications ou les plateformes des médias sociaux. L'évolution rapide du paysage technologique et la hausse de la consommation de l'information numérique ont modifié notre façon de nous informer.

En classe, demandez aux élèves de discuter de leurs habitudes de consommation des nouvelles.

- Lisez-vous le journal? Si oui, lequel ou lesquels? En ligne ou en version papier?
- Regardez-vous les nouvelles à la télévision et écoutez-vous la radio? Si oui, quelles émissions?
- Comment vos parents s'informent-ils? Et qu'en est-il de vos grands-parents ou d'autres membres de la famille?
- Avez-vous les mêmes habitudes que vos parents? Pourquoi?
- Selon vous, quelle est la source d'information la plus fiable? Pourquoi?
- Est-il important de suivre les nouvelles? Pourquoi?

Directives : 10 à 15 min

1. En général, les médias transmettent l'information et les messages au public par divers modes de communication.

2. Les médias appartiennent aux trois catégories suivantes : médias payants, médias méritants et médias internes.

- Médias payants : sensibilisation obtenue au moyen de publicités payantes.
- Médias méritants : sensibilisation obtenue grâce aux efforts déployés, plutôt que par la publicité, comme une couverture médiatique ou des blogues ou sites externes.
- Médias internes : plateformes promotionnelles gérées à l'interne, comme un site Web, blogue, fil Twitter, page Facebook ou canal YouTube.

3. Les divers types de médias peuvent être qualifiés d'anciens (ou traditionnels) ou de nouveaux.

- Les anciens médias comprennent les sources traditionnelles, comme la radio et la télévision, mais également les médias imprimés, comme les journaux, les

magazines et les brochures. Les anciens médias sont généralement à sens unique, ils livrent leur information à des moments précis, ils ont une portée géographique définie et tentent de respecter certaines normes d'intégrité journalistique.

- Les nouveaux médias renvoient à un contenu facile d'accès, comme les sources en ligne et les plateformes des médias sociaux. Les nouveaux médias sont généralement interactifs, conviviaux, en temps réel et sans frontières et ils ne respectent pas toujours les normes journalistiques et l'éthique.

4. Dans la plupart des cas, les médias d'information transmettent des nouvelles et des faits pour informer le public sans prendre position et de façon objective. Cependant, les médias d'information peuvent également produire des articles d'opinion dans lesquels des éditorialistes ou des spécialistes expriment ouvertement leur opinion ou présentent leurs analyses.

5. Certains nouveaux médias se positionnent à un endroit précis sur l'échiquier politique, ce qui peut avoir une incidence sur leurs reportages. Par conséquent, en tant que consommateur de nouvelles, il importe de connaître la position de ces médias.

6. Les médias d'information jouent un rôle important lors des élections et garantissent le bon fonctionnement de notre démocratie. En général, ils sont les gardiens de la transparence et de l'imputabilité; ils informent les citoyens et observent les normes journalistiques. Les reportages sur les développements d'une campagne électorale permettent aux partis et aux candidats de communiquer leur message, et aux membres du public de faire connaître leurs préoccupations et opinions. Les médias favorisent également le débat entre les partis et les candidats, informent les citoyens sur la logistique du vote et rapportent les résultats des élections.

Discussion : 10 à 15 min

Quels sont les avantages et les désavantages de chaque type de média?

Activité : 30 min et devoirs

1. En groupes ou individuellement, les élèves doivent recueillir et analyser différentes formes et sources de médias dans le cadre de la campagne électorale. Dans la mesure du possible, les élèves mettront l'accent sur un événement unique, un dossier particulier ou son évolution afin d'en assurer le suivi et de l'analyser. Les élèves devront recueillir ce qui suit :

- deux articles informatifs provenant de sources différentes;
- un éditorial;
- un texte d'un éditorialiste qui travaille régulièrement pour un média donné;
- un billet de blogue;
- trois billets diffusés dans les médias sociaux, de sources différentes.

2. Au moyen de la fiche 6.1, les élèves résumeront l'article et préciseront ce qui suit :

- la source;
- le type de média;
- l'information clé soulignée;
- le parti pris (le cas échéant).

3. Ensuite, les élèves présenteront le fruit de leurs recherches. Quelle source est la plus crédible et pourquoi? Quel article a été le plus intéressant à lire et pourquoi? Les médias vous ont-ils aidé à former votre opinion?

Résumé : 5 à 10 min

Lancez une dernière discussion sur le rôle des médias lors des élections. Sinon, demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Qu'avez-vous appris au sujet des différents types de médias?
- Pourquoi est-il important de lire des nouvelles provenant de sources multiples?
- Pourquoi est-il important de distinguer les faits des opinions?
- Comment les médias influencent-ils la santé et la vigueur de notre démocratie?

POUR APPROFONDIR LA QUESTION

A. Remettez la fiche 6.2 à la classe. Demandez aux élèves de déterminer lequel des dix énoncés fictifs pourrait être un fait ou une opinion. Comment chacun de ces énoncés pourrait-il être employé dans un article? Demandez à chaque élève de choisir un énoncé et de s'en inspirer pour rédiger un court article de journal sur la campagne locale. Les élèves discuteront de leurs articles le lendemain. Ont-ils choisi un fait ou une opinion? Comment ont-ils intégré cet énoncé à leur article?

B. Les partis politiques font appel à différents types de publicités et à divers médias pour faire leur promotion et recueillir des votes. Certaines de ces publicités sont positives et décrivent la plateforme du parti, alors que d'autres sont négatives et visent à attaquer les autres chefs ou leur plateforme. Comparez les campagnes de publicité de plusieurs partis politiques. Invitez les élèves à analyser la stratégie qui sous-tend chacune de ces campagnes. Questions à aborder : quels messages les partis tentent-ils de transmettre aux électeurs? À quelles méthodes font-ils le plus souvent appel? Quelle partie de la population les partis visent-ils? Quel parti a les publicités les plus efficaces et pourquoi? Les publicités électorales sont-elles efficaces?

C. Ensemble ou en groupes, les élèves devront lire un journal en format papier et trouver le plus grand nombre d'articles possible sur l'élection fédérale. Une fois tous les articles pertinents cernés et découpés, les élèves devront déterminer lesquels reposent sur des

faits et lesquels sur des opinions. Lancez ensuite une discussion. Combien y a-t-il d'articles de chaque type? Ce résultat est-il équilibré? Quelle position la plupart des articles d'opinion semblent-ils adopter? Qu'est-ce que cela nous dit à propos du journal? Dans quelle mesure ce média est-il objectif ou subjectif?

D. Vers la fin de la campagne électorale, de nombreux journaux appuieront ouvertement un parti ou un leader politique et expliqueront pourquoi ils leur accordent leur appui en page éditoriale. Ensemble, individuellement ou en groupes, comparez les différentes positions des journaux. Avec lequel êtes-vous d'accord et pourquoi? Un de ces éditoriaux a-t-il influencé vos intentions de vote?

E. Créez un compte sur un des médias sociaux (p. ex. Twitter) afin de suivre les nouvelles de la campagne, des partis et des candidats locaux dans votre circonscription. Vous pouvez suivre CIVIX (@CIVIX_Canada) et Vote étudiant (@voteetudiant), Élections Canada (@ElectionsCan_F), les grands médias d'information et des journalistes ou des spécialistes de la politique. Chaque jour, lisez les nouvelles reçues sur votre propre fil Twitter ou celui de la classe.

INFORMATION DE BASE POUR LES ENSEIGNANTS

Quels sont les différents types de médias?

Les médias appartiennent aux trois catégories suivantes : médias payants, médias méritants et médias internes.

- Médias payants : sensibilisation obtenue au moyen de publicités payantes.
- Médias méritants : sensibilisation obtenue grâce aux efforts déployés, plutôt que par la publicité, comme une couverture médiatique ou des blogues et des sites externes.
- Médias internes : plateformes promotionnelles gérées à l'interne, comme un site Web, blogue, fil Twitter, page Facebook ou canal YouTube.

Les divers types de médias peuvent être qualifiés d'anciens (ou traditionnels) ou de nouveaux.

- Les anciens médias comprennent les sources traditionnelles, comme la radio et la télévision, mais également les médias imprimés, comme les journaux, les magazines et les brochures. Les anciens médias sont généralement à sens unique, ils livrent leur information à des moments précis, ont une portée géographique définie et tentent de respecter certaines normes d'intégrité journalistique.
- Les nouveaux médias font référence à un contenu facile d'accès, comme les sources en ligne et les plateformes des médias sociaux. Les nouveaux médias sont généralement interactifs, conviviaux, en temps réel et sans frontières et ils ne respectent pas toujours les normes journalistiques et l'éthique.

Quelle est la différence entre une couverture médiatique reposant sur des faits ou sur des opinions?

Dans la plupart des cas, les médias d'information assurent une couverture factuelle visant à informer le public sans laisser transparaître leurs opinions. Certains prétendent que le choix des articles à publier ou à diffuser et le moment de leur diffusion constituent une forme de partisanerie.

Les médias d'information produisent également des éditoriaux, dans lesquels des organismes de presse et leurs éditorialistes ou spécialistes expriment ouvertement leurs opinions et présentent leurs analyses. Ces articles sont différents des reportages traditionnels.

Quel est le rôle des médias d'information lors d'une campagne électorale?

Les médias d'information jouent un rôle important lors des élections et assurent le bon fonctionnement de la démocratie. En général, les médias doivent veiller à l'imputabilité et à la transparence du gouvernement, informer les citoyens et respecter les normes journalistiques.

Voici quelques-unes des principales responsabilités des médias lors d'une élection :

- Faire le point sur le déroulement de la campagne électorale
- Offrir une tribune aux partis et aux candidats pour communiquer leur message
- Offrir une tribune aux membres du public pour communiquer leurs préoccupations et opinion
- Favoriser un débat entre les partis et les candidats
- Décrire la logistique électorale pour les électeurs
- Rapporter les résultats

La plupart des organismes de presse demeurent neutres lors d'une élection. Ils équilibrent la couverture accordée aux partis ou aux candidats afin que personne ne bénéficie d'un avantage et d'éviter toute perception à cet égard. Certains organismes de presse appuient un candidat ou un parti et expliquent, dans un article éditorial, les motifs pour lesquels ils jugent que ce parti devrait former le gouvernement.

RESSOURCES EXTERNES

Site des médias locaux ou nationaux. Exemples :

- SRC — www.ici.radio-canada.ca/info
- TVA — www.tvanouvelles.ca
- La Presse — www.lapresse.ca
- Le Devoir — www.ledevoir.com

LEÇON 7 :

Sondages d'opinion

OBJECTIF

Les élèves en apprendront davantage sur les sondages d'opinion et leur influence sur les électeurs et les campagnes électorales.

MOTS CLÉS

sondage, sondage d'intention, sondage spécialisé, marge d'erreur

QUESTIONS À POSER PENDANT LA LEÇON

- Qu'est-ce qu'un sondage?
- Quels sont les différents types de sondages?
- Quelle est l'incidence des nouvelles technologies sur les sondages?
- Comment les sondages d'opinion influencent-ils l'élection?

OUTILS ADDITIONNELS

- Présentation PowerPoint 7 : Sondages d'opinion lors d'une élection

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

Amorce : 15 à 20 min

Trouvez un article sur un récent sondage d'opinion, ou un résumé de ce sondage, afin de présenter le concept de sondage aux élèves.

1. Demandez aux élèves de répondre à une ou à plusieurs questions d'un sondage d'opinion récent. Il peut s'agir d'un exercice informel ou vous pouvez créer un véritable sondage sur papier.
2. Compilez les résultats et communiquez-les aux élèves. Les élèves sont-ils surpris des résultats ou les avaient-ils prédits?
3. Comparez les résultats des élèves avec les résultats officiels du sondage. Les élèves suivent-ils la tendance ou obtiennent-ils des résultats différents?
4. Faites une courte récapitulation. Pourquoi pensez-vous que les résultats étaient les mêmes ou différents? Quels facteurs influent sur les résultats d'un sondage (p. ex. géographie, âge)? Comment pensez-vous que les sondages d'opinion influencent les campagnes électorales?

Directives : 10 à 15 min

1. Un sondage d'opinion est une question ou une série de questions visant à mesurer l'opinion du public sur un sujet donné ou une série de sujets. L'opinion publique peut varier d'une journée à l'autre, mais les résultats du sondage présentent un aperçu de l'opinion des citoyens à un moment précis.
2. Les résultats des sondages sont souvent annoncés au cours de la période précédant la campagne et en cours de campagne. Au cours d'une campagne électorale fédérale, il est fréquent de publier les résultats de plusieurs sondages par semaine, provenant de sources diverses. On a recours à deux principaux types de sondages lors d'une élection : les sondages d'intention et les sondages spécialisés. Les sondages d'intention visent à déterminer le leader, le parti ou le candidat que les électeurs préfèrent au moment du sondage, alors que les sondages spécialisés visent à évaluer certains enjeux de la campagne.
3. Un sondage ne peut jamais être exact à 100 % et plusieurs facteurs affectent la validité ou la légitimité d'un sondage, notamment la méthode de sélection des répondants, la taille de l'échantillon ou le nombre de personnes sondées, la formulation d'une question, le moment où les répondants sont sondés et même l'attitude de la personne qui pose les questions. Tous les sondages ont une marge d'erreur. Une marge d'erreur est une valeur minimale intégrée à la plupart des

sondages qui tient compte des erreurs de calcul ou des changements d'opinion. En général, la marge d'erreur se situe à environ 3 %. Par exemple, un candidat qui affiche une avance de 2 % dans un sondage ayant une marge d'erreur de 3 % pourrait se retrouver à égalité avec un autre candidat ou même derrière lui.

4. Par le passé, les sondages étaient menés au téléphone ou en personne. Les intervieweurs faisaient du porte-à-porte ou interrogeaient les gens dans la rue. Avec les nouvelles technologies, les sondages sont plus faciles, plus rapides et moins coûteux à réaliser. Ils se font maintenant en ligne, par l'entremise des médias sociaux ou par téléphone mobile. Ces sondages sont difficiles à interpréter de façon exacte et ne sont pas toujours représentatifs de la population, puisque les participants choisissent eux-mêmes d'y répondre, écartant ainsi tout caractère aléatoire.

5. Les sondages sont utilisés par les organismes de presse afin de faire connaître l'opinion du public et de favoriser le débat et la réflexion. Les partis politiques mènent également des sondages internes, ce qui les aide à prendre des décisions stratégiques, notamment viser une problématique particulière ou mettre l'accent sur une circonscription qu'ils souhaitent remporter.

Activité : 30 minutes de préparation et de mise en œuvre; 30 minutes pour l'étude des résultats et la récapitulation après l'activité

1. Ensemble ou en groupes, les élèves devront planifier et réaliser un sondage d'opinion lié à l'élection. Les répondants peuvent être des élèves de l'école, des parents ou des membres de la communauté.

Étape 1 : Déterminez le ou les groupes cibles et la taille de l'échantillon. Envisagez la possibilité de comparer les résultats entre différents groupes (p. ex. année, groupe d'âge, sexe).

Étape 2 : Établissez le but du sondage et les questions à poser. Certaines questions de nature démographique pourraient y être intégrées, comme l'âge et le sexe.

Étape 3 : Préparez le matériel requis pour réaliser le sondage (p. ex. questionnaire en format papier ou en ligne).

Étape 4 : Posez les questions et recueillez les réponses.

Étape 5 : Analysez les résultats et publiez-les. Les résultats doivent être traduits en pourcentages et en chiffres bruts. Une analyse plus approfondie permettra de comparer les résultats entre les différents groupes, selon l'échantillon et sa taille.

2. Examinez les résultats du sondage en classe. Si la classe est divisée en groupes, chaque groupe présente ses résultats au reste de la classe. Les résultats sont-ils étonnants? Quelles sont les observations que vous trouvez les plus intéressantes? Quelles difficultés

les élèves ont-ils éprouvées lors de la collecte et de l'analyse des données?

3. Invitez les élèves à diffuser leurs résultats. Les élèves peuvent rédiger des articles de journaux sur leurs conclusions, les transmettre lors des annonces matinales à l'école ou trouver d'autres façons de communiquer leurs résultats à leurs camarades.

Résumé : 5 à 10 min

Pour conclure, lancez une discussion sur l'influence des sondages lors d'une campagne électorale. Sinon, demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Qu'avez-vous appris sur les sondages d'opinion?
- Quel effet, le cas échéant, le sondage a-t-il eu sur votre décision de voter pour un parti ou un candidat en particulier?
- Croyez-vous que les sondages d'intention ont une incidence positive ou négative sur les électeurs? Expliquez votre raisonnement.

POUR APPROFONDIR LA QUESTION

A. Tout au long d'une campagne électorale, vous prendrez connaissance des résultats de nombreux sondages. Chaque sondage est commandé par une entreprise, un organisme de presse ou un parti politique et contient diverses questions visant à obtenir une foule de renseignements. Ensemble, en groupes ou individuellement, les élèves devront comparer deux sondages d'opinion différents couvrant la même période. Demandez-leur de déterminer la source, le but du sondage, la taille de l'échantillon, le groupe d'âge, la représentation géographique et la marge d'erreur. Les résultats reflètent-ils les mêmes opinions? Essayez de déterminer pourquoi.

B. Créez un « coin sondage » dans la classe afin de présenter les résultats du sondage d'intention mené pendant la campagne. Affichez les résultats avec des photographies des chefs; préparez une frise chronologique se terminant par la journée de l'élection et inscrivez-y les différents résultats obtenus en cours de campagne. Pendant la campagne, notez toutes les annonces et tous les événements importants en vue de les analyser plus tard (p. ex. annonces liées à la plateforme d'un parti, débat des chefs). Une fois l'élection passée, évaluez la validité des résultats du sondage. Les résultats des sondages à la fin de la campagne laissaient-ils présager le résultat? Les résultats des sondages ont-ils changé de façon marquée d'une semaine à l'autre? Quels grands événements ou quelles grandes annonces ont eu une incidence sur les résultats du sondage?

C. Lors de récentes élections, les sondeurs ont été critiqués parce que les résultats de leurs sondages ne reflétaient pas l'issue du vote (p. ex. élection provinciale de 2013 en Colombie-Britannique, élection provinciale de 2012 en Alberta). Dans certains

cas, les sondeurs ont même prédit la victoire d'un tout autre parti. Croyez-vous que les résultats des sondages peuvent exercer une influence sur le taux de participation ou sur les intentions de vote? Discutez des avantages et des désavantages des sondages et de leurs effets sur une élection.

D. Lisez l'article dans La Presse intitulé "Le problème des sondages." Est-ce que les médias devraient continuer à rapporter les résultats des sondages?

INFORMATION DE BASE POUR LES ENSEIGNANTS

Qu'est-ce qu'un sondage d'opinion?

Un sondage d'opinion est une question ou une série de questions visant à mesurer l'opinion du public sur un sujet donné ou une série de sujets. L'opinion publique peut varier d'une journée à l'autre, mais les résultats du sondage présentent un aperçu de l'opinion des citoyens à un moment précis.

Comment utilise-t-on les sondages d'opinion lors des campagnes électorales?

Les résultats des sondages sont souvent annoncés au cours de la période précédant la campagne et en cours de campagne. Au cours d'une campagne électorale fédérale, il est fréquent de publier les résultats de plusieurs sondages par semaine, provenant de sources diverses. Les sondages sont utilisés par les organismes de presse afin de faire connaître l'opinion du public et de favoriser le débat et la réflexion. Les partis politiques mènent également des sondages internes, ce qui les aide à prendre des décisions stratégiques, notamment viser une problématique particulière ou mettre l'accent sur une circonscription qu'ils souhaitent remporter.

À quels types de sondages a-t-on recours?

On a recours à deux principaux types de sondages lors d'une élection : les sondages d'intention et les sondages spécialisés. Les sondages d'intention visent à déterminer le leader, le parti ou le candidat que les électeurs préfèrent au moment du sondage, alors que les sondages spécialisés visent à évaluer certains enjeux de la campagne.

Quels aspects d'un sondage ont une incidence sur sa validité?

Un sondage ne peut jamais être exact à 100 % et plusieurs aspects affectent la validité d'un sondage, notamment la méthode de sélection des répondants, la taille de l'échantillon ou le nombre de personnes sondées, la formulation d'une question, le moment où les répondants sont sondés et même l'attitude de la personne qui pose les questions.

Qu'est-ce que la marge d'erreur?

Une marge d'erreur est une valeur minimale intégrée à la plupart des sondages qui tient compte des erreurs de calcul ou des changements d'opinion. Par exemple, un candidat qui affiche une avance de 2 % dans un

sondage ayant une marge d'erreur de 3 % pourrait se retrouver à égalité avec un autre candidat ou même derrière lui. Tous les sondages ont une marge d'erreur, qu'elle soit déclarée ou non.

Comment les sondages ont-ils évolué au fil des ans?

Par le passé, les sondages étaient menés au téléphone ou en personne. Les intervieweurs faisaient du porte-à-porte ou interrogeaient les gens dans la rue. Avec les nouvelles technologies, les sondages sont plus faciles, plus rapides et moins coûteux à réaliser. Ils se font maintenant en ligne, par l'entremise des médias sociaux ou par téléphone mobile. Ces sondages sont difficiles à interpréter de façon exacte et ne sont pas toujours représentatifs de la population, puisque les participants choisissent eux-mêmes d'y répondre, écartant ainsi tout caractère aléatoire.

RESSOURCES EXTERNES

Sites Web de médias locaux et nationaux. Exemple :

- SRC — www.ici.radio-canada.ca/info
- TVA — www.tvanouvelles.ca

Entreprises de recherche et de sondage. Quelques exemples :

- CROP — www.crop.ca/fr
- Léger Recherche — www.leger360.com/fr-ca
- Harris/Décima — www.harrisdecima.ca/fr
- Ipsos Reid — www.ipsos.ca/fr
- Nanos — www.nanosresearch.com/main-FRE.asp
- SOM — www.som.ca/fr

Sites de sondages en ligne. Exemples :

- Fluid Surveys — www.fluidsurveys.com
- Survey Monkey — www.fr.surveymonkey.com

LEÇON 8 :

Le vote

OBJECTIF

Les élèves se familiariseront avec le processus du vote, tout en évaluant les enjeux de la campagne, les plateformes des partis, les chefs et les candidats locaux.

MOTS CLÉS

bulletin de vote, scrutin secret, électeur, urne, isoloir, bureau du scrutin, section de vote, vote par anticipation, bulletin valide, bulletin rejeté, bulletin annulé

QUESTIONS À POSER PENDANT LA LEÇON

- Pourquoi le vote par scrutin secret est-il important?
- Qui peut voter lors d'une élection fédérale?
- Comment le vote se déroule-t-il?
- Comment dois-je remplir mon bulletin de vote?
- Comment prendre ma décision?

OUTILS ADDITIONNELS

- Présentation PowerPoint 8 : Le vote
- Vidéo : Comment organiser la journée du Vote étudiant
- Fiche 8.1 : Se préparer à voter
- Fiche 8.2 : Liste de vérification de l'électeur
- Document 8.3 : Comment voter en six étapes
- Guide des élections de Vote étudiant

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

Amorce : 10 min

1. Montrez l'importance du vote par scrutin secret en organisant une simulation du vote ou en discutant des points suivants :

- Si vous aviez à dire à toute la classe quelle est votre chanson préférée, laquelle choisiriez-vous? Quelle chanson choisiriez-vous si ce choix était anonyme ou fait en privé? Donneriez-vous une réponse différente?
- Avez-vous déjà voté publiquement (à main levée)? Avez-vous exprimé votre véritable intention? Pourquoi?

2. De nombreuses personnes dans le monde n'ont pas la chance de voter parce qu'elles sont victimes de violence, d'intimidation, de discrimination ou de politiciens corrompus. Discutez de l'importance du vote par scrutin secret dans le cadre des élections fédérales et des efforts déployés pour protéger le caractère confidentiel et équitable des élections. Quelles seraient les conséquences négatives d'une élection publique? Pourquoi est-il important de garantir un processus électoral équitable?

Directives : 20 min

1. En mai 2007, la *Loi électorale du Canada* a été modifiée afin de prévoir les élections à date fixe. Elle énonce maintenant qu'une élection générale doit avoir lieu le troisième lundi d'octobre de la quatrième année civile suivant l'élection générale précédente. Ainsi, la 42^e élection générale au Canada aura lieu le 19 octobre 2015.

Cependant, cela n'empêche pas une élection générale d'être déclenchée à un autre moment. Une élection est déclenchée lorsque le gouvernement perd un vote de confiance, et rien n'empêche le gouverneur général de dissoudre le Parlement, sur la recommandation du premier ministre.

2. Pour être admissible au vote lors d'une élection fédérale au Canada, vous devez :

- être un citoyen canadien;
- être âgé d'au moins 18 ans, le jour de l'élection;
- décliner votre identité et votre adresse.

3. Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale. Les électeurs peuvent visiter le site Web d'Élections Canada (www.elections.ca) pour s'inscrire, vérifier leur inscription ou la mettre à jour. Ils peuvent également s'inscrire en fournissant leurs renseignements au bureau local d'Élections Canada dans leur section de vote pendant la campagne électorale ou le jour de l'élection. Pour s'inscrire et voter, les électeurs doivent décliner leur identité et leur adresse. Plus d'information est offerte sur le site Web d'Élections Canada.

4. Chaque circonscription est divisée en zones géographiques précises, appelées « sections de vote ». Les électeurs admissibles de chaque circonscription votent au bureau de scrutin désigné pour leur région. Les personnes admissibles et qui figurent sur la liste électorale recevront une carte d'information de l'électeur (CIE) par la poste. La carte indique où, quand et comment voter.

5. Il y a plusieurs façons différentes de voter lors d'une élection fédérale : dans un bureau d'Élections Canada, par la poste, lors d'une des quatre journées prévues pour le vote anticipé ou le jour même de l'élection.

6. Un bulletin de vote comprend les noms des candidats qui se présentent dans votre circonscription et le nom de leur parti, le cas échéant. Il y a un espace à côté du nom de chaque candidat où vous pouvez faire votre marque. Dans la mesure où cette marque est claire et que vous ne votez que pour un seul candidat, votre bulletin sera valide (p. ex. crochet, X, noircir la case).

Note à l'enseignant : Montrez aux élèves à quoi ressemble un bulletin de vote et comment le remplir correctement. Révissez les termes suivants liés aux bulletins de vote : valide, rejeté et annulé. Utilisez des échantillons de bulletins de vote (consultez le Guide des élections de Vote étudiant).

Discussion

Selon vous, quels sont les avantages et les désavantages des élections à date fixe? Quelles sont les répercussions de cette exigence sur le parti au pouvoir et sur les partis d'opposition?

Activité : 20 min et devoirs

- À l'aide de la fiche 8.1, demandez aux élèves d'évaluer les enjeux de la campagne, les partis, les chefs et les candidats locaux.
- Offrez aux élèves la possibilité de communiquer leurs opinions sur les partis, les candidats et la campagne. Certains sauteront sur l'occasion pour faire valoir leur opinion et même pour tenter de convaincre les autres. D'autres préféreront garder leur opinion secrète.

Note à l'enseignant : Cet exercice peut donner lieu à une discussion constructive sur la confidentialité du vote.

3. Demandez aux élèves d'apporter la fiche à la maison et de lancer une discussion avec leurs parents et amis. Les élèves pourraient demander à leurs parents et amis s'ils ont l'intention de voter et s'ils ont déjà choisi un candidat. Suggérez aux élèves de consulter le site d'Élections Canada pour déterminer où et quand leurs parents peuvent voter et encouragez-les à les accompagner au bureau de scrutin. La fiche 8.2 peut servir de liste de vérification de l'électeur.

Résumé : 10 min

Faites une courte récapitulation sur le vote et sur la prise d'une décision. Sinon, demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral (voir *Possibilités d'évaluation*).

- La politique et nos décisions à cet égard sont des questions d'ordre privé et ne doivent pas faire l'objet de discussions avec les autres. Êtes-vous d'accord ou en désaccord?
- Êtes-vous prêt à voter? Pourquoi?
- Est-ce que les activités menées en classe, les développements en cours de campagne, les médias et les échanges en famille et avec les amis ont eu une incidence sur votre décision de voter pour un parti ou un candidat particulier? Votre décision a-t-elle changé ou est-elle demeurée la même au cours de la campagne électorale?
- Quel événement de la campagne a le plus attiré l'attention des médias? Pourquoi?

POUR APPROFONDIR LA QUESTION

A. Précisez les rôles et les processus pour la journée du Vote étudiant avec les élèves de votre classe ou le comité électoral. Quel système de vote retiendrez-vous? Où sera installé le bureau de vote et comment se déroulera le vote? Qui assumera les différents rôles (p. ex. scrutateurs, greffiers du scrutin)? Qu'est ce que les élèves devraient connaître à l'avance pour garantir le bon déroulement du Vote étudiant? Consultez le *Guide des élections* de Vote étudiant.

B. Demandez aux élèves de créer un exposé, un tutoriel ou une présentation visuelle pour préparer les électeurs de l'école à la journée du vote. Cette présentation doit expliquer ce qui se passe au bureau de scrutin et/ou comment remplir un bulletin de vote. Prévoyez du temps pour présenter cet exposé dans chaque classe participante, diffusez-le grâce au système audiovisuel de l'école ou affichez la présentation dans un endroit visible de l'école.

C. Le vote en ligne pourrait être une façon d'améliorer le taux de participation. Quels sont les avantages et les désavantages possibles du vote en ligne? Est-ce que cette méthode est plus ou moins pratique ou efficace? Est-elle plus ou moins coûteuse? Le vote sous la

contrainte représente-t-il un risque? Le système serait-il plus ou moins sécuritaire? Discutez-en en classe ou demandez aux élèves de rédiger un texte dans lequel ils devront se prononcer en faveur ou non du vote en ligne et justifier leurs arguments.

D. Une campagne d'enregistrement des électeurs vise à recruter le plus grand nombre d'électeurs admissibles, mais qui ne sont pas encore enregistrés, comme ceux qui votent pour la première fois. S'il y a des élèves de 18 ans dans votre école, organisez avec les élèves une campagne d'enregistrement pour les inscrire sur la liste électorale. Ainsi, ils seront prêts à voter!

E. Demandez aux élèves de prédire l'issue de l'élection du Vote étudiant ou de l'élection générale et de préciser leur prédiction (p. ex. nombre de sièges, pourcentage des suffrages exprimés). Conservez ces prédictions et, après l'élection, révélez le nom de l'élève dont la prédiction était la plus juste.

INFORMATION DE BASE POUR LES ENSEIGNANTS

À quel moment aura lieu l'élection?

Le Canada s'est doté d'une loi sur les élections à date fixe et, tel que l'exige la *Loi électorale du Canada*, une élection générale doit se tenir le troisième lundi d'octobre de la quatrième année civile suivant l'élection générale précédente. Ainsi, la 42^e élection générale du Canada aura lieu le 19 octobre 2015.

Les élections à date fixe garantissent une certaine uniformité et limitent la possibilité pour un parti de déclencher des élections plus tôt que prévu uniquement dans son intérêt. La principale critique formulée à l'égard des élections à date fixe est qu'elles donnent lieu à des campagnes trop longues, comme celles que l'on observe aux États-Unis.

Cependant, cela ne limite en rien la prérogative royale (la capacité du gouverneur général de dissoudre le Parlement, sur la recommandation du premier ministre.) Cela peut arriver lorsque le premier ministre cherche un nouveau mandat ou lorsque le parti au pouvoir fait l'objet d'un vote de non-confiance, comme lors du projet de loi d'exécution du budget.

Qui peut voter?

Pour être admissible au vote lors d'une élection fédérale au Canada, vous devez :

- être un citoyen canadien;
- être âgé d'au moins 18 ans, le jour de l'élection;
- décliner votre identité et votre adresse.

Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale.

Comment puis-je m'inscrire?

Si vous êtes un électeur admissible, vos coordonnées seront ajoutées au Registre national des électeurs. Le Registre national des électeurs sert à établir la liste électorale pour chaque élection.

Si vous avez déménagé, si vous êtes citoyen canadien depuis peu, si vous votez pour la première fois ou si vous êtes un étudiant et que vous résidez loin de votre domicile habituel, il est possible que vous ne soyez pas correctement inscrit. Vous pouvez visiter le site Web d'Élections Canada (www.elections.ca) pour vous inscrire, vérifier votre inscription ou la mettre à jour.

Où dois-je aller voter?

Chaque circonscription est constituée de sous-divisions (sections de vote), qui sont des zones géographiques définies. Les électeurs admissibles qui résident dans une de ces sections doivent se rendre au bureau de vote désigné pour leur section.

Si vous êtes admissible et que votre nom figure sur la liste électorale, vous recevrez une carte d'information de l'électeur (CIE) par la poste. La carte précise où, quand et comment voter.

Vous pouvez également visiter le site Web d'Élections Canada (www.elections.ca) ou composer le 1-800-463-6868.

Quelles sont les différentes façons de voter?

Les électeurs peuvent choisir l'une des méthodes suivantes :

1. Le jour de l'élection – votre bureau de scrutin sera ouvert pendant 12 heures. Les heures d'ouverture et de fermeture varient selon la province. Vous trouverez tous les détails sur la CIE ou à www.elections.ca.
2. Avant le jour du vote – quatre journées sont réservées au vote par anticipation. Vous pouvez voter le 10^e, le 9^e, le 8^e et le 7^e jour avant le jour de l'élection (9-12 octobre 2015), de 12 h à 20 h.
3. Dans un bureau d'Élections Canada (bureau local) – vous pouvez visiter votre bureau local d'Élections Canada pendant la période électorale, jusqu'au mardi précédant le jour de l'élection (13 octobre 2015).
4. Par la poste – si vous êtes loin de votre circonscription le jour du vote ou si cela est plus pratique pour vous, vous pouvez voter par la poste. Vous devez remplir le formulaire avant 18 h, le mardi précédant la journée de l'élection afin de recevoir votre trousse de vote. La trousse de vote doit être retournée à Élections Canada, à Ottawa, au plus tard le jour de l'élection.

Que dois-je fournir pour confirmer mon identité et mon adresse le jour de l'élection?

Pour voter, vous devez décliner votre identité et votre adresse. Vous avez trois choix :

1. Montrer une pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement, portant votre nom et votre adresse.
2. Montrer deux pièces d'identité. Les deux pièces doivent porter votre nom, mais au moins une des deux doit porter votre adresse.

3. Montrer deux pièces d'identité portant votre nom et demander à une personne qui vous connaît de confirmer votre adresse. Cette personne doit également décliner son identité et son adresse et doit être inscrite dans la même section de vote. Elle ne peut confirmer l'adresse que d'une seule personne.

Visitez le site Web d'Élections Canada (www.elections.ca) pour obtenir la liste des différentes pièces d'identité et les preuves d'adresse acceptées.

Comment le vote se déroule-t-il?

1. Lorsque vous entrez dans le bureau de scrutin, un travailleur électoral vous accueille et vous indique la table où vous devez vous présenter.
2. À la table, présentez votre preuve d'identité et donnez votre adresse.
3. Le travailleur électoral appose ses initiales sur le bulletin de vote, il le plie et vous le remet.
4. Derrière l'isoloir, marquez le bulletin et repliez-le afin de garder votre choix secret.
5. Remettez votre bulletin au travailleur électoral afin qu'il puisse vérifier son authenticité.
6. Placez votre bulletin dans l'urne.

Qu'est-ce que le scrutin secret?

Au Canada, les citoyens votent par scrutin secret pour garantir la confidentialité de leur choix. Personne, à l'exception de l'électeur, ne peut connaître son choix.

Comment dois-je remplir mon bulletin de vote?

Le bulletin de vote comprend la liste des candidats qui se présentent dans votre circonscription, ainsi que le nom de leur parti, le cas échéant. Un cercle vide figure à côté du nom de chaque candidat. Si votre marque est claire et désigne un seul candidat (crochet, X, case noircie), votre bulletin sera valide.

Qu'est-ce qu'un bulletin rejeté?

Lorsque le choix de l'électeur ne peut être établi clairement, qu'il s'agisse d'un accident ou d'un geste délibéré, le bulletin de vote est rejeté. Il peut s'agir d'un bulletin marqué pour plusieurs candidats, même si différents symboles sont employés, d'un bulletin où les candidats sont classés par ordre de préférence ou encore d'un bulletin vide. Si vous écrivez votre nom sur le bulletin ou tout autre message, votre bulletin sera également rejeté.

Qu'est-ce qu'un bulletin annulé?

Un bulletin annulé est un bulletin qui a été mis à l'écart et n'a jamais été versé dans l'urne, parce qu'il contient une erreur ou qu'il a été déchiré, et qui est remplacé par un nouveau bulletin. Le travailleur électoral indique qu'il s'agit d'un bulletin annulé et le met de côté.

Comment se préparer à voter?

Informez-vous sur les candidats, les partis politiques et les enjeux de la campagne. Vous devez réfléchir aux motifs pour lesquels vous appuyez un candidat pour le poste de député, un parti politique ou un chef de parti, un enjeu particulier ou la totalité de la plateforme d'un parti. Prendre une telle décision requiert une certaine réflexion.

Comment savoir si l'on est prêt à voter?

Vous serez prêt lorsque vous serez convaincu de votre choix.

RESSOURCES EXTERNES

- Mon guide électoral, Élections Canada – www.elections.ca
- Service d'information à l'électeur d'Élections Canada

LEÇON 9 :

Analyse postélectorale

OBJECTIF

Les élèves étudieront les résultats de l'élection générale et ceux du Vote étudiant. Ils feront le point sur ces résultats et sur leur participation.

MOTS CLÉS

analyser, nombre de sièges, pourcentage de suffrages exprimés, participation des électeurs, gouvernement minoritaire, gouvernement majoritaire, opposition officielle, discours du Trône

QUESTIONS À POSER PENDANT LA LEÇON

- Quel est le résultat du Vote étudiant, à l'échelle nationale et locale?
- Quel est le résultat de l'élection générale, à l'échelle nationale et locale?
- Qui formera le prochain gouvernement? De quel type de gouvernement s'agira-t-il?
- Quelle est la différence entre un gouvernement majoritaire et un gouvernement minoritaire?
- De quelle façon les événements de la campagne ont-ils influé sur les résultats de l'élection?

OUTILS ADDITIONNELS

- Document 4.4 : Résultats de l'élection de 2011

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

Amorce : 15 à 20 min

1. Annoncez les résultats du Vote étudiant à votre école. Qui a remporté le plus de votes? La course a-t-elle été serrée?

2. Comparez les résultats du vote dans votre école avec ceux des autres écoles de votre circonscription. Les résultats sont-ils différents ou similaires? Est-ce que cela vous étonne? Pourquoi ou pourquoi pas? (Vous trouverez les résultats pour chaque école à l'adresse suivante : www.voteetudiant.ca.)

3. Annoncez les résultats du Vote étudiant à l'échelle nationale. Quel parti s'est révélé le plus populaire? Quel est le parti qui a remporté le plus grand nombre de sièges et qui forme le gouvernement? Êtes-vous surpris des résultats du Vote étudiant?

Note à l'enseignant : Vous devez attendre la fermeture des bureaux de scrutin officiels dans votre circonscription (ou province/territoire) pour annoncer les résultats du Vote étudiant. Les travailleurs électoraux du Vote étudiant doivent promettre qu'ils garderont le secret.

Directives : 10 min

1. Le nombre de sièges est le terme employé pour désigner le nombre de représentants de chaque parti au Parlement ou à l'assemblée législative. Il représente le nombre de courses locales remportées par chaque parti.

2. Le vote populaire indique le soutien total dont bénéficie un parti politique à l'échelle du pays ou dans une province ou un territoire. Il est exprimé en pourcentage et est calculé en divisant le nombre de votes obtenus par un parti par le nombre total de votes comptés. Sous notre système électoral, le nombre de sièges obtenus ne dépend pas du vote populaire.

3. Le parti qui compte le plus de sièges forme (généralement) le gouvernement. Le parti qui arrive en deuxième place devient l'opposition officielle. Tout autre parti est appelé parti d'opposition.

4. Si le parti au pouvoir compte plus de la moitié de tous les sièges (170), il forme un gouvernement majoritaire. S'il compte la moitié ou moins de la moitié des sièges (169 ou moins), il forme un gouvernement minoritaire.

5. Afin d'adopter des lois ou des budgets, les projets de loi doivent obtenir l'aval de plus de la moitié des députés. Si le parti au pouvoir est un gouvernement minoritaire, il doit recueillir des appuis au sein des partis d'opposition ou auprès des candidats indépendants.

Discussion : 5 à 10 min

Quel candidat local a été élu dans le cadre de l'élection générale? Quel parti forme le gouvernement? Quel parti forme l'opposition officielle? S'agit-il d'un gouvernement minoritaire ou majoritaire? Quels sont les avantages et les défis de chaque type de gouvernement?

Activité : 25 à 40 min

1. Demandez aux élèves d'analyser, en groupes, les résultats de l'élection générale et du Vote étudiant. Assignez à chaque groupe un point de comparaison différent et demandez aux élèves de faire une brève présentation ou un rapport. Certains élèves se pencheront sur l'analyse des résultats, d'autres les commenteront ou créeront des graphiques ou des tableaux.

Inspirez-vous des comparaisons suivantes pour vos discussions de groupe :

- Comparaison du nombre de sièges (fédéral) (élection générale c. Vote étudiant)
- Comparaison des suffrages exprimés (fédéral) (élection générale c. Vote étudiant)
- Comparaison du nombre de sièges (fédéral) (2011 c. 2015)
- Comparaison des suffrages exprimés (fédéral) (2011 c. 2015)
- Comparaison des résultats (circonscription) (élection générale c. Vote étudiant)

Note de l'enseignant : utilisez le document 4.4 pour comparer les résultats de 2011 avec ceux de 2015.

2. Comparez les reportages des sites de différents médias et des journaux locaux et régionaux. Analysez le compte rendu des résultats de l'élection. Est-ce que les sources rapportent les résultats de la même façon? Pouvez-vous déceler des propos subjectifs? Quels sont les groupes les plus satisfaits, ou les plus insatisfaits, des résultats?

3. Après l'analyse des résultats et des médias, lancez une discussion en classe. Vous pouvez poser les questions suivantes :

- Quels partis ont gagné ou perdu des sièges et pourquoi?
- Est-ce que les suffrages exprimés reflètent le nombre de sièges par parti? Sinon, est-ce que ce devrait être le cas?
- Les résultats de l'élection ont-ils donné lieu à des surprises ou à des déceptions?

- Est-ce que le paysage politique de certaines régions s'est transformé à la suite de cette élection? Dans l'affirmative, pourquoi?
- Est-ce que les résultats du Vote étudiant des élèves reflètent ceux de l'élection générale? Pourquoi?
- Quels sont les graphiques les plus efficaces pour représenter les différents types de résultats obtenus (p. ex. diagramme à bandes, diagramme à secteurs, graphique linéaire)?

Résumé : 5 min

Faites une courte récapitulation sur l'issue de l'élection et la participation au programme Vote étudiant. Sinon, demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Les sondeurs avaient-ils raison?
- Êtes-vous satisfait des résultats? Pourquoi?
- Qu'avez-vous appris sur la politique et le processus électoral en participant au programme Vote étudiant? Voterez-vous lorsque vous aurez atteint l'âge prescrit?
- Votre participation au programme Vote étudiant a-t-elle incité un membre de votre famille à voter? Votre participation a-t-elle influencé leur choix?
- Comment pouvez-vous influencer l'orientation du gouvernement pendant et entre les élections?

POUR APPROFONDIR LA QUESTION

A. Une fois qu'un candidat est élu à la Chambre des communes, il doit prendre des décisions sur la façon de reprendre les dossiers qui concernent sa circonscription. Demandez aux élèves d'écrire à leur nouveau député ou à leur député réélu au sujet d'un dossier qu'ils jugent prioritaire pour ce député et son parti (le cas échéant).

B. Après l'élection, le premier ministre doit confirmer l'organisation des ministères et former son cabinet. Quels critères doit-il appliquer pour sélectionner les membres de son cabinet (p. ex. géographie, sexe, âge, expérience)? Suivez les nouvelles et analysez les décisions prises par le premier ministre.

C. La population du Canada est très diversifiée. Croyez-vous que la Chambre des communes représente tous les Canadiens? Expliquez votre réponse.

D. Choisissez un candidat local dans votre circonscription qui a obtenu un grand nombre de votes lors du Vote étudiant, mais qui n'a pas remporté de siège à la Chambre des communes. Invitez le candidat à votre école. Faites le point sur la campagne et demandez-lui quels sont ses projets pour l'avenir.

E. Créez une activité où tous les participants du Vote étudiant s'engagent à voter lors de futures élections. Il peut s'agir d'une cérémonie officielle ou d'une entente « Moi je vote », dans le cadre de laquelle les élèves promettent de voter lorsqu'ils seront admissibles.

INFORMATION DE BASE POUR LES ENSEIGNANTS*Comment analyser les résultats de l'élection?*

Dans notre système électoral (système majoritaire uninominal à un tour), les résultats de l'élection sont analysés selon le nombre de sièges que chaque parti politique occupera à la Chambre des communes. Les 338 sièges seront répartis entre les partis politiques inscrits et les candidats indépendants.

On peut également se pencher sur le nombre de votes obtenus par chaque parti politique. Cette analyse permet de déterminer le niveau d'appui au parti dans le pays et s'exprime en pourcentage (pourcentage des suffrages exprimés). Le nombre de sièges obtenus ne dépend pas du vote populaire.

Qui formera le gouvernement? De quel type de gouvernement s'agira-t-il?

Le parti politique qui remporte le plus de sièges forme (généralement) le gouvernement et son chef devient le premier ministre.

Un parti qui a obtenu le plus de sièges, mais moins de la moitié du total des sièges, forme un gouvernement minoritaire.

Un parti qui a obtenu la majorité absolue (plus de la moitié des sièges) forme un gouvernement majoritaire. Au Canada, un parti politique doit remporter au moins 170 sièges pour être majoritaire.

Quel parti formera l'opposition officielle?

Le parti qui arrive au second rang quant au nombre de sièges obtenus forme l'opposition officielle. Il doit remettre en question les décisions du gouvernement et exiger de ce dernier qu'il rende des comptes à la population. L'opposition officielle doit également se doter d'un cabinet fantôme dont les membres agissent à titre de critiques experts sur les dossiers gérés par les ministres du cabinet (qui correspondent généralement aux ministères du gouvernement).

Quels seront les principaux dossiers à l'ordre du jour du nouveau gouvernement?

Le discours du Trône décrit les plans et les projets du gouvernement. Le discours est prononcé par le gouverneur général au début de chaque nouvelle session de la Chambre des communes.

RESSOURCES EXTERNES

- Résultats de l'élection générale – www.elections.ca
- Résultats du Vote étudiant – www.voteetudiant.ca
- Journaux et sites Web des médias